



Bulletin municipal Janvier 2019

N° 5



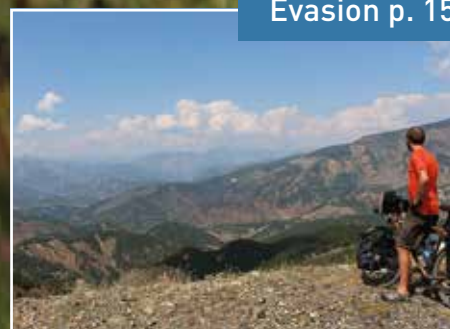
Visite p. 14



Réalisation p. 6



Évasion p. 15



Sommaire

Infos pratiques	p. 3
Communauté de Communes	p. 4
Réalisations 2018 - Projets 2019	p. 6
Finances Communales 2018	p. 7
Etat civil	p. 8
Vie communale	p. 9
Il était une fois	p. 10
Le chapiteau de la Fontanelle - Recette	p. 11
Animations 2018	p. 12
Fraternité Cussacoise (Le retour)	p. 14
Evasion	p. 15
Vie scolaire	p. 16
Tribune libre	p. 18
Histoire d'associations	p. 22
Associations	p. 23
Un peu de sport	p. 27
Infos pratiques	p. 28
Loisirs - Expression	p. 29
Services	p. 30
Vœux de l'équipe municipale	p. 31
Liste des commerçants	p. 32

MAIRIE

- **Horaires d'ouverture** : du lundi au vendredi : 9h à 12h et 15h à 18h - le samedi : 9h à 12h

Fermé le mercredi après-midi

Tél : 05 55 70 94 35 - fax : 05 55 70 96 95

mairie-cussac@orange.fr

www.cussac-htvienne.com

■ PERMANENCES

• RENDEZ-VOUS AVEC UN ÉLU :

Prise de contact auprès de la mairie

• ASSISTANCE SOCIALE

Tél : 05 55 43 06 06 le jeudi de 10h à 12 (sur rendez-vous)

• RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES

Tél : 06 77 50 16 53 - ram@feuillardiers.com

• A.D.I.L.

(Agence Départementale d'Information sur le Logement)
Conseils gratuits juridiques, financiers et fiscaux sur
le logement pour les locataires et propriétaires.

Tél : 05 55 10 89 89 - www.adil87.org

Permanence en mairie de cussac :

1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois de 14h à 16h30

Direction de la publication : J.P DUROUSSEAU.

Comité de rédaction : F. GAILLARD, J. PEPIN,
P. GABORIAU, M. BOYER, A. RAVET, D. CHAMBON,
B. NAULEAU.

Conception : APCL services - Feytiat

Impression : GDS Imprimeurs - Limoges

MOT DU MAIRE

Chers amis de Cussac

En ce début d'année 2019, sous le soleil de Cussac, je vais vous inviter à une petite promenade dans notre jolie commune. Aller en avant, go ; le départ : salle des fêtes de la Fontanelle.

En 2018, le Chapiteau s'est mis en conformité avec la réglementation, la cuisine a été modernisée pour permettre de meilleures conditions de restauration, les vestiaires, la scène, les sanitaires ont été améliorés et la sonorisation a été optimisée. Vous sortez du chapiteau, pour regagner vos voitures, vous marchez dans l'herbe où les talons de ses dames s'enfoncent. En 2019, un parking sera créé avec aménagement paysager. La circulation sera ralentie avec la mise en place d'un plateau, le tout avec un éclairage qui guideront les noctambules. Sur votre gauche, le « presbytère » accueillera en bas, en 2019, les pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle et une salle d'activité pour les associations de Cussac. Le haut accueillera une salle des associations avec terrasse communiquant avec le jardin des Félibres. Celui-ci sera réaménagé et décoré pour accueillir les manifestations festives, les Personnes à Mobilité Réduite, les spectacles, les mariages...

Après le porche qui sera décoré, sur votre gauche, vous pouvez admirer la fontaine, datant de 1974, avec son jet changeant de couleur et qui berce les riverains avec son doux ronron.

En face de vous, la rue Traversière dont l'aménagement prévu en 2019 avec ses décorations, pavé au sol spot intégré vous amènera vers la place de la mairie, décoré par une halle servant de point de ralliement aux écoliers, vététiste et autres flâneurs. Vous franchissez les barrières qui permettent de protéger les chalands lors du marché, en plein développement, les jeudis. Vous vous dirigez vers les écoles où de nombreux travaux vont améliorer les conditions d'accueil dans les classes ou la cantine. En allant vers le sud, les équipements de l'aire de jeu des Claires Fontaines, où les grands et les moins grands peuvent se relaxer et se rafraîchir sous les jeux d'eau sont ouverts de mai à septembre. La tyrolienne (2019) vous projetera avec un grand bon vers la forêt de Boubon (là il faut un peu d'imagination...), où la commune vient d'acquérir de nouvelles parcelles et qui continue l'exploitation des bois avec un plan de gestion forestière tout en maintenant des parcelles pour les connaisseurs de bon coin à l'automne...

Remontez le chemin des Chênes Américains et vous arriverez, après le franchissement de nouvelles barrières, limitant l'accès aux véhicules au massif forestier, au nouveau point de vue (2019) qui offre une vue magnifique et imprenable sur notre magnifique commune.

Bonne année à tous.

Luc GABETTE
Maire de Cussac



Dear fellow-Cussacois,

In these early days of 2019, I bid you to follow me and enjoy the sun on a stroll through our beautiful town. Starting point: the ballroom of la Fontanelle.

In 2018, the "Chapiteau" has undergone some changes to comply with current regulations: the kitchen has been modernized to offer better cooking facilities, the cloakroom, the stage and the restrooms have been renovated and the sound system upgraded.

Leaving the "Chapiteau" to get to your cars you walk on grass where high heels meet soft ground. In 2019, a parking area and new landscaping will take over. Measures will be taken to ensure that traffic is slowed, and new lights will be installed to guide the night strollers.

On your left, the old Rectory will host the pilgrims of Compostella as well as a recreation room for Cussac associations. The top floor will feature the associations office with a terrace giving onto the garden of the Félibrés. The garden itself will be redesigned and decorated to welcome festivities, shows, weddings and ensure access for people with disabilities.

After the Porch, which will also be refurbished, you can admire the fountain, dated 1974, with its colour changing stream and humming sound to sooth the residents.

You are now facing "rue Traversière" which will be transformed in 2019 with new decorations and new paving with integrated light. It will take you to the town hall, recently adorned with a new covered market, a meeting point for pupils, bike riders and hikers.

Going through the gates that will protect the (hopefully) increasing number of market goers on Thursday, you get to the schools where many projects will greatly improve the classrooms as well as the lunchroom. Going south, the new equipment on the "Claire Fontaines" playground will allow young and not so young ones to relax and refresh with the waterworks open from May to September. From there a giant zip line will transfer you to the "forêt de Boubon" (ok this may require a helpful imagination on your part) where we keep purchasing plots of land and continue managing the forest while preserving areas for the connoisseurs of good spots in the Fall.

Retracing your way alongside the american oaks, going through the new gates set to limit access to the woods for motor vehicles, you will reach to the new sightseeing point (2019) allowing you to enjoy the best unobstructed view of our beautiful town.

Wishing you a very happy new year

Luc GABETTE
Maire de Cussac

INFOS PRATIQUES



DÉMARCHAGES ABUSIFS

Par courrier, par téléphone il ne se passe pas une journée sans que vous soyez sollicité par différentes sociétés toutes plus agressives les unes que les autres. Assurance, Gaz, Électricité, Contrats divers et variés. Vous n'en pouvez plus de répondre au téléphone. Un conseil, tenez à jour votre carnet d'adresse afin d'afficher le nom du correspondant, si vous ne connaissez pas, ne décrochez pas. Pour ce qui

est du démarchage à domicile, celui-ci est passible de poursuites, s'il est avéré comme une forme de harcèlement, il tombe sous le coup de la loi. Vous ne connaissez pas la personne qui vient chez vous, ne la laissez pas entrer.

Et ne signez pas si vous n'êtes pas sûr.

MÊME SIGNÉ VOUS AVEZ UN DÉLAI DE RÉTRACTATION.

En cas de doute appelez la gendarmerie.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Carte d'identité, Passeport, Permis de conduire, Changement d'adresse etc. Tous les renseignements sont sur : www.service-public.fr

CIMETIÈRE - RECENSEMENT DES CONCESSIONS

S'adresser en mairie au **05 55 70 94 35** ou venir au secrétariat les Mercredi matin de 9h à 12h, Mercredi après-midi de 15h à 18h (sur rendez-vous), Vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h. Ce recensement a pour but d'avoir une meilleure connaissance du cimetière. Notamment sur le plus ancien en vue d'informatiser le plan et la gestion de ce dernier.

RÉVISION DE LA CARTE COMMUNALE

A dater du 2 janvier 2019 la carte communale sera consultable en mairie.

RECENSEMENT 2019

Comme tous les 5 ans le recensement de la population aura lieu du 17 Janvier au 16 Février. Des personnes mandatées par la mairie vont se présenter à votre domicile pour vous recenser. Ils seront 3 : Mesdames **Karen CHALEIX & Lydie LEBRETON** et Monsieur **Jérôme JARREAU**. Réservez-leur le meilleur accueil.

MICRO CRÛCHE L'ILE AUX TRÉSORS

Vous avez besoin de temps pour vous ? Vous souhaitez favoriser l'éveil et la socialisation de votre enfant ? La micro-crèche l'Île aux Trésors de Cussac vous propose d'accueillir occasionnellement votre enfant, en fonction des disponibilités.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le **05 19 99 24 47** ou e-mail : enfance@ouestlimousin.com



ANNUAIRE DES SERVICES COMMUNAUTAIRES

Communauté de communes Ovest Limousin
La Monnerie - 87150 Cussac
contact@ouestlimousin.com / 05 55 78 84 07
www.ouestlimousin.com

ENFANCE - JEUNESSE

Enfance

enfance@ouestlimousin.com

Crèches

Les Petits Filous, Saint-Laurent-sur-Gorre
lespetitsfilous@ouestlimousin.com 05 55 48 10 10

L'Île aux trésors, Cussac
ileauxtresors@ouestlimousin.com 05 19 99 24 47

Lieu d'Accueil Enfants Parents

La Planète du Petit Prince, Saint-Mathieu
laep@ouestlimousin.com

Relais d'Assistants Maternels

Les P'tits Ram'heures, Saint-Laurent-sur-Gorre
lesptitsramheures@ouestlimousin.com 05 55 00 18 02

Au Pays de Gulliver, Cussac
ramcussac@ouestlimousin.com 05 87 33 00 79

Jeunesse

jeunesse@ouestlimousin.com 05 55 48 19 21 / 06 77 50 16 53

Accueil de loisirs

Les Hirondelles, Cognac-la-Forêt 06 70 51 30 55
leshirondelles@ouestlimousin.com 05 55 03 52 83

La Clé des Champs, Maisonnais-sur-Tardoire 06 76 79 36 93
lacleeschamps@ouestlimousin.com 05 55 70 02 28

Les Écureuils, Saint-Laurent-sur-Gorre 06 71 83 64 76
lesecureuils@ouestlimousin.com 05 55 00 18 02

Garderies et activités périscolaires

periscolaire@ouestlimousin.com 05 55 48 19 21

Adolescents

ados@ouestlimousin.com 05 55 48 19 22

Jeun's Club, Oradour-sur-Vayres
jeuns.club@ouestlimousin.com 06 74 56 36 24

Jeun's Sports, Saint-Laurent-sur-Gorre
jeuns.sports@ouestlimousin.com 06 87 53 29 90

ENVIRONNEMENT

Service Public d'Assainissement Non Collectif - SPANC

spanc@ouestlimousin.com 05 55 48 19 24

Collecte des ordures ménagères

om@ouestlimousin.com 05 55 78 84 07

SOCIAL

Centre Intercommunal d'Action Sociale - CIAS

cias@ouestlimousin.com
Point-écoute 05 55 48 93 90

Maison de retraite Dins Lou Pélou (EHPAD)

3, rue du Fromental - 87150 Cussac
ehpadcussac@wanadoo.fr 05 55 70 91 54

Résidence Services des Feuillardiers

3, rue du Fromental - 87150 Cussac 05 55 70 91 54

CULTURE, TOURISME & SPORTS

Sports

sports@ouestlimousin.com 05 55 48 19 22 / 06 87 53 29 90

Tourisme

tourisme@ouestlimousin.com
Accueil d'Oradour-sur-Vayres 05 55 78 22 21
Accueil de Saint-Laurent-sur-Gorre 05 55 00 06 55
La Boutique des Créateurs 05 55 78 22 21

Lecture publique

mediatheques@ouestlimousin.com
Saint-Laurent-sur-Gorre 05 55 48 18 18
Cussac 05 55 00 44 34
Oradour-sur-Vayres 05 55 78 14 37
Cognac-la-Forêt 05 55 77 49 78
Marval 05 44 22 97 19
Saint-Mathieu 05 55 09 81 44

Culture, patrimoine & vie associative

assoculture@ouestlimousin.com 05 55 78 11 88

NUMÉRIQUE

Communication

communication@ouestlimousin.com 05 55 78 11 88

Aménagement numérique

numerique@ouestlimousin.com 05 87 33 00 72



SYMBA BANDIAT-TARDOIRE

Le **Syndicat Mixte des bassins Bandiat-Tardoire (SYMBA Bandiat-Tardoire)** qui rassemble 14 communes est la structure compétente pour la gestion des milieux aquatiques sur le Bandiat et la Tardoire en Haute-Vienne. Son objectif est la reconquête du bon état écologique des cours d'eau et des milieux aquatiques.



Retour sur les principales actions de l'année 2018 :

- **Etang de la Monnerie (Oradour sur Vayres / Cussac)**, 2^{ème} année de baisse progressive du niveau d'eau.



- **Restauration d'une zone humide (Cussac)** avec l'aide de la Cellule d'Assistance Technique Zones Humides du PNR Périgord-Limousin, pour redonner au milieu son potentiel écologique (faune, flore) et ses capacités de stockage et d'épuration de l'eau.



- **Chantier d'enlèvement d'embâcles sur le Bandiat (Marval / Pensol)**

Le syndicat a travaillé avec l'association Limousin Nature Environnement afin de nettoyer le Bandiat, dans le but de préserver une espèce rare et protégée : la moule perlière.

- **Premier film réalisé par le syndicat !**

Il concerne les travaux de restauration de la continuité écologique réalisés en 2017-2018 sur la Tardoire à Oradour sur Vayres, Chéronnac et Maisonnais. Il est disponible sur notre site internet.

Pour nous suivre : www.syndicat-bandiat-tardoire.fr et www.facebook.com/symba.bandiat.tardoire

Nos contacts : SYMBA Bandiat-Tardoire, La Monnerie 87150 CUSSAC – Tel : **05 55 70 27 31 / 06 38 84 49 72**

Président : Richard SIMONNEAU - **Techniciens rivière :** Anne-Laure PARCOLLET et Simon CALVET LOPEZ



LA CHÂTAIGNERAIE LIMOUSINE : ACCOMPAGNER DES PROJETS AU SERVICE D'UN TERRITOIRE



Au sud-ouest de la Haute-Vienne, l'association « Châtaigneraie Limousine » regroupe 6 Communautés de communes : Briançonnais Sud Haute-Vienne, Ouest Limousin, Pays de Nexon-Monts de Châlus, Pays de Saint-Yrieix, Porte Océane du Limousin et Val de Vienne. Elle intervient principalement dans l'accompagnement de porteurs de projets, publics ou privés, depuis l'aide à la définition du projet jusqu'à la recherche de financements. Elle touche à des domaines variés : tourisme, économie, services, mobilité...

Au travers d'un programme européen LEADER, elle dispose d'une enveloppe de 2,3 M € pour financer des projets de collectivités, d'associations ou d'entreprises qui répondent aux objectifs de sa stratégie de développement durable.

Si vous êtes porteur d'un projet économique ou d'intérêt général, n'hésitez pas à nous contacter !

Focus sur l'habitat participatif



L'habitat participatif permet à des ménages de se regrouper autour d'un projet de vie et de relations de voisinage. Dans le futur projet immobilier en commun, chaque ménage disposera d'un logement privatif et partagera des espaces communs avec les autres ménages (jardin, buanderie, salle de jeux...).

La Châtaigneraie Limousine mène une démarche expérimentale autour de ce mode d'habitat. Elle a ainsi repéré des bâtiments publics de différentes natures (anciens presbytères, ancienne salle des fêtes et ancien bâtiment de production artisanale) sur 4 communes (La Meyze, Oradour-sur-Vayres, St-Mathieu et St-Yrieix-la-Perche) pour développer des projets d'habitat participatif.

Elle recherche aujourd'hui de futurs habitants prêts à s'investir dans un tel projet sur l'un de ces bâtiments.

Alors, si vous êtes intéressé(e), renseignez-vous !

Coordonnées :

Châtaigneraie Limousine

Siège : La Monnerie - 87150 ORADOUR-SUR-VAYRES

Antenne : 6 rue Pierre et Marie Curie - 87800 NEXON

05 55 70 99 40 – contact@chataigneraielimousine.fr

Suivez-nous !

Site Internet : www.chataigneraielimousine.fr

Pages Facebook : @chataigneraielimousine et @habitatparticipatif.chataigneraie

L'activité de la Châtaigneraie Limousine est soutenue financièrement par l'Europe, l'Etat, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Haute-Vienne, la MSA (Mutualité Sociale Agricole) du Limousin et ses Communautés de communes adhérentes.

RÉALISATIONS 2018



- Réhabilitation du Chapiteau de La Fontanelle
- Réalisation de la halle couverte place de la mairie et de son éclairage
- Pose d'une borne d'alimentation eau + électricité place de la Mairie pour les marchés
- Fin de l'installation des jeux d'eau au plateau sportif
- Remise en eau et en scène lumineuse de la fontaine de l'église
- Poursuite du diagnostic assainissement
- Mise en scène du puits de la mairie
- Réfection des vestiaires du gymnase
- Réhabilitation de deux logements communaux
- Réfection de la toiture d'un local communal
- Achat d'une pompe à chaleur pour un local communal
- Achat d'équipements informatiques pour les écoles
- Plantation ONF dans la forêt communale
- Grosses réparations de la voirie communale
- Achat de matériels et outillages pour le service technique
- Réhabilitation de l'éclairage public à La Bénéchie



PROJETS 2019

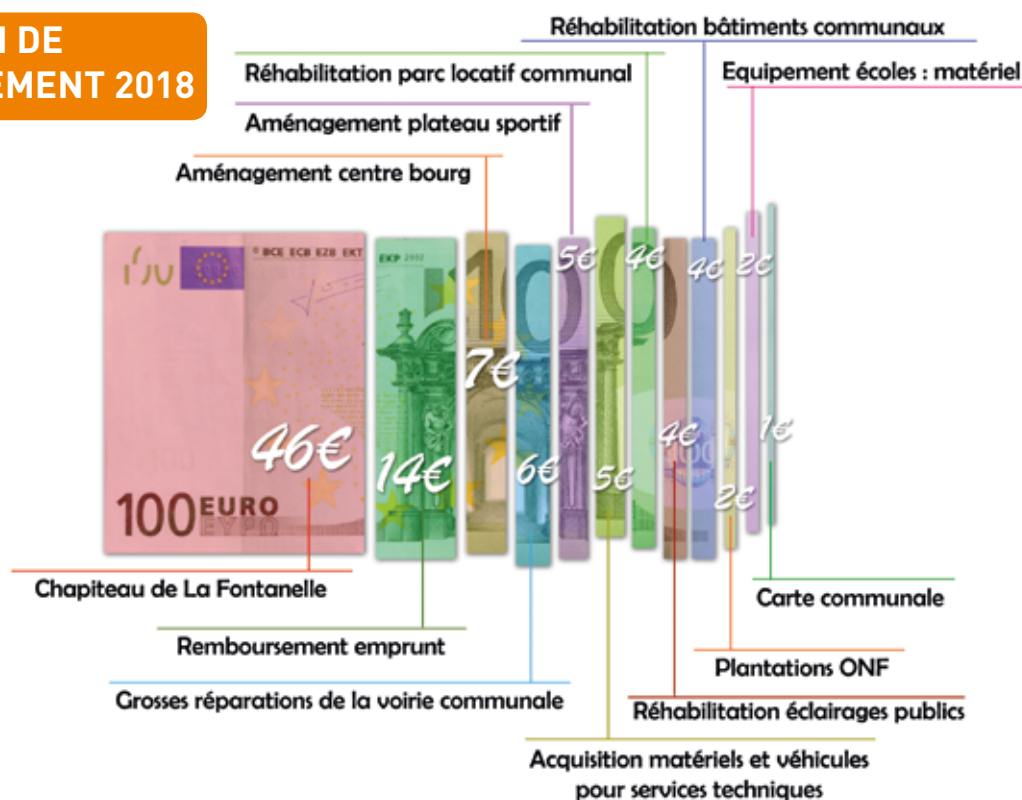


- Poursuite de la sécurisation des accès des écoles
- Remplacement des lampadaires rue de la Fontanelle et chemin des Amoureux
- Réhabilitation de l'ancien presbytère avec la création de la maison des Associations
- La Fontanelle :
 - Réalisation d'un parking de stationnement paysager et mise en valeur du jardin des Félibres
 - Création d'un éclairage public
- Poursuite et fin de la révision de la carte communale
- Poursuite et fin du diagnostic assainissement
- Travaux de réfection de la station d'épuration Arsac - La Mazaurie - La Bénéchie
- Aménagement de la ruelle Traversière
- Réparations des pistes forestières Cromières
- Installation d'une borne véhicule électrique
- Mise en accessibilité des portes des bâtiments communaux
- Réfection d'un logement communal
- Enfouissement des réseaux à Cromières

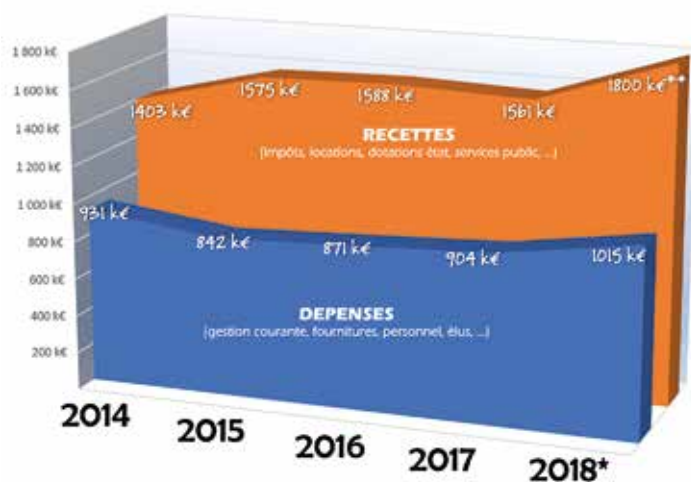




RÉPARTITION DE L'INVESTISSEMENT 2018



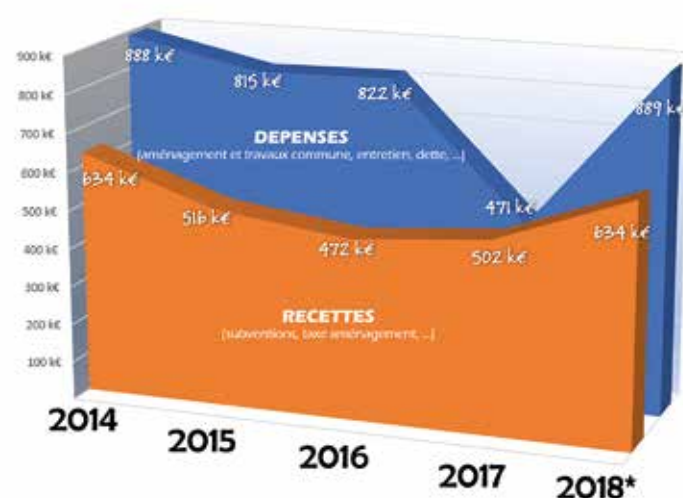
ÉVOLUTION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT



*estimatif

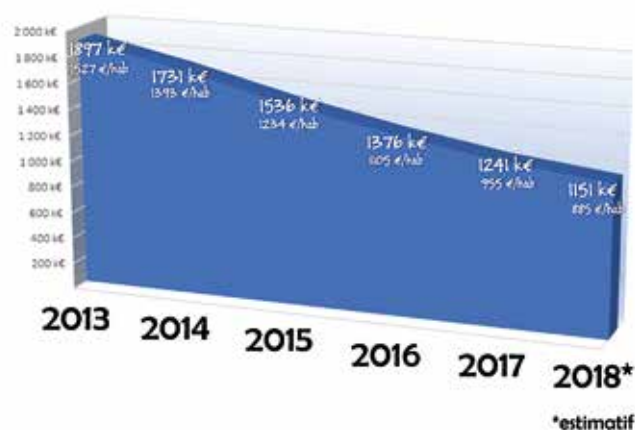
**recettes exceptionnelles : vente de bâtiments pour 123 000 €

ÉVOLUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT



*estimatif

DÉSENDETTEMENT DE LA COMMUNE



*estimatif

NOS PARTENAIRES FINANCIERS





NAISSANCES

AARON-LOWINGS Willow	01 février 2018	Saint-Junien
BELY-GEOFFROY Ylan	30 juin 2018	Limoges
DUTRUCH Djérianne, Inès, Mya	19 juillet 2018	Limoges
LAMMENS Ohana	30 août 2018	Saint-Junien
LALUE-JUILLE Ayden	27 septembre 2018	Limoges



MARIAGE

COOK James et SUTTON Charlotte, France	19 mai 2018
DARCY Julien, François et BEYRAND Anaïs	02 juin 2018
GERARD Hervé, Guy, Lionel et OLLIVIER Régine	16 juin 2018
CHATARD Jean-Paul et ROMANET Sophie, Denise	04 août 2018
DELHOUME Thierry et ALTMAYER Evelyne, Chantal, Jacqueline	20 novembre 2018



PACS

GIBAUD Patrick, Gérard et DENIS Joëlle	05 mars 2018
VIALE Emmanuel, Jean et STOLTZ Nathalie, Ernestine, Vincente	13 octobre 2018



DÉCÈS

DENTURCK Jeannette, Emma veuve CHATILLON	09 janvier 2018	Saint-Junien
VILLARD Simone	13 janvier 2018	Cussac (EHPAD)
REJASSE Margueritte veuve DORCET	20 janvier 2018	Cussac (EHPAD)
BAYONA Jean-Claude	20 janvier 2018	Limoges
GAUTIER Marcel	25 janvier 2018	Cussac (EHPAD)
MAZEAU Josiane, Marguerite épouse SELEBRAN	25 janvier 2018	Saint-Junien
VARACHAUD Maurice	01 février 2018	Cussac (EHPAD)
FRICONNET Marie-Louise veuve GIRAUDET	02 février 2018	Saint-Junien
DUCHAMBON Jean-Luc	11 février 2018	Cussac
VOUDON Simone veuve GLENNISSON	16 février 2018	Cussac (EHPAD)
LACHAISE Josette, Andrée veuve SCHONS	25 février 2018	Cussac (EHPAD)
DELUCHE Albert	26 février 2018	Cussac (EHPAD)
FREMONT Marie-Louise veuve LASSAGNE	02 mars 2018	Cussac (EHPAD)
MAILLOT Georgette, Marguerite veuve BAUCHET	17 mars 2018	Cussac (EHPAD)
CHAULET Maurice, Alfred	20 mars 2018	Limoges
BOUCHERON Denise veuve BOURDEAU	23 mars 2018	Cussac (EHPAD)
GEER Timothy, Richard	25 mars 2018	Cussac
ANDREAUX Yvonne, Henriette épouse DESFARGES	06 avril 2018	Cussac (EHPAD)
GILLIBERT Marie-Louise veuve CORIVAUD	19 avril 2018	Cussac (EHPAD)
VENLA Germaine veuve MOREAU	19 avril 2018	Cussac (EHPAD)
RAMPNOUX Huguette	23 avril 2018	Saint-Junien
CHAMBON Jean-Claude	14 mai 2018	Limoges
JACQUET Adrien	28 mai 2018	Cussac (EHPAD)
BOIZEAU Christiane, Jeanine veuve LEROUX	31 mai 2018	Cussac (EHPAD)
CHAMOULAUD Daniel	11 juin 2018	Cussac (EHPAD)
FLEURY Simone veuve VENLA	21 juin 2018	Saint-Junien
TETE Renée, Thérèse veuve VEYRETON	25 juin 2018	Cussac (EHPAD)
CAUSSINUS René, Marcel	07 juillet 2018	Cussac
FISHER André, Louis, Jean	14 juillet 2018	Saint-Junien
FELDER Christiane, Jeanine veuve VAUGELADE	20 août 2018	Cussac (EHPAD)
DESFARGES Jean, Raymond	22 août 2018	Saint-Junien
BONNEFONT René	07 septembre 2018	Cussac (EHPAD)
BRETHENOUX Jeanne, Marie veuve DAUGE	10 septembre 2018	Cussac (EHPAD)
FOURGEAUD Marie, Angèle veuve LEMERLE	17 septembre 2018	Saint-Junien
CALENDRAUD Amélie veuve GADONNAUD	13 octobre 2018	Cussac (EHPAD)
MANDON Marcel	02 novembre 2018	Cussac (EHPAD)
COURAUD Robert	11 novembre 2018	Cussac (EHPAD)
NICOLAS Odette veuve RAFFIER	14 novembre 2018	Cussac (EHPAD)
LAVERGNE Hubert, Marcel	29 novembre 2018	Limoges
MARTIAL Marie-Colette	30 novembre 2018	Saint-Junien
BRACHET Lucien, René	03 décembre 2018	Cussac (EHPAD)
GOUDOUR Andrée veuve VERGNAUD	05 décembre 2018	Cussac
GOURINCHAS Louise veuve MORANGE	05 décembre 2018	Cussac



CÉRÉMONIES



Cérémonie du **19 mars 1962**



Cérémonie du **8 mai 1945**



Cérémonie du **11 novembre 1918**

COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DE LA FIN DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

Exposition : La grande guerre et les soldats Cussacois



ELECTION D'UN NOUVEL ADJOINT AU MAIRE



M. **Dominique CHAMBON** est élu 4^{ème} adjoint, en charge des services techniques et président de la commission voirie.

NOUVEAUX ARRIVANTS



MARCHÉ DU JEUDI



Depuis maintenant une petite année sur la place de la mairie les jeudis et une fois par mois le deuxième vendredi du mois des commerçants se retrouvent devant la mairie et sous la halle pour proposer à tous de délicieux produits. Nous avons le plaisir d'avoir des marchands de fruits et légumes (**Patrick et Philippe**), des marchandes d'œufs, fromages, poulets, etc (**Émilie et Sylvie**), le poissonnier (**Thierry**) toujours souriant et à l'étal délicieux, le boucher (**Christophe**) au sourire ravageur (n'est-ce pas mesdames ?) une marchande de vêtements vient sur place une fois par mois. Pour Cussac, ce marché est important, c'est un moyen non seulement de pouvoir manger de bons produits et de se rencontrer, de parler et si on a un peu

de temps de passer en face chez **Fernand** prendre un petit café. Continuons donc à venir, c'est un bon moment et je sais, mon petit doigt me l'a dit, que nos marchands sont contents de venir nous voir.



LA LESSIVE PAR MAMIE R.

Mamie R. va avoir 96 ans au mois d'octobre, donc je l'ai un peu interviewée afin qu'elle nous fasse partager ses souvenirs de jeunesse pour garder en mémoire les dures labeurs d'autrefois. Avec son accent dordognat en roulant les rrr et chantant le sud-ouest, ses intonations et sa manière de parler, elle s'est prêtée au jeu avec un grand plaisir. Je vais donc essayer de vous retranscrire le récit de notre conteuse :

« C'était du trrravail... C'est que j'étais juste marrriée, on habitait à Vitrrrac avec mon marrri, là... Oui, il fallait descendrrre dans le fond de prrré avec la brrrouette, parce qu'on lavait le linge dans le Bandiat, là... »

Quand le Moulin de Masbertier tournait, c'était le jour des lessives comme ça, on avait de l'eau qui arrivait et on fermait, là... Ca nous faisait un lavoir, on faisait trremper, oui, on faisait bouillir dans une lessiveuse, on le rinçait dans le Bandiat.

Oui, on avait une « selle » (planche à laver sur le bord de l'eau, on s'y mettait à genoux) et on battait avec le péteu (le battoir). Quand on avait fait tout le linge, on ouvrrrait et ça s'écoulait dans le ruisseau, là.

Oh là, là, là, là ! J'ai bien eu de la peine pour laver ce linge. On était 5, mon beau-père, ma belle-mère, mon marrri, ma petite et moi... Oui, avec tout ce monde, on n'y allait pas toutes les semaines et l'hiver, c'est pour faire sécher... Il fallait le remonter, c'était lourd ... Là, là, là, là, parce que l'été, on l'étendait sur l'herbe ou sur les grosses pierres...

C'est qu'on n'avait pas de machine ! »

« Il y avait d'autres femmes avec vous ? »

« Oui, 3 ou 4... On parlait, oui...on parlait...ou parfois ça parlait un peu fort, parce que ces femmes racontaient parfois des annerrries sur les autres...Je me rappelle plus... » En levant la main droite et en secouant un peu la tête.

Elle se met à sourire et s'avance de son fauteuil. Elle continue en riant :

« Il y avait des grrros rochers et une année, là, pour la Noël, j'ai trouvé des champignons (des cèpes bien-sûr !), je les ai ramassé. Mais j'ai rien dit (sur l'endroit) ! J'ai rien dit ! »

Mamie se souvient aussi :

« Mon beau-père, c'était quelqu'un ! C'est le premier qui a eu son certificat d'étude ! Il allait à l'école de Milhaquet, oui.... Il était très instrruit... » Elle lève les yeux au ciel et dit : « Il était très religieux, oh oui ! » « Et votre mari ? » Elle fait la moue : « Oh non ! Pas tant que ça ! Il a tellement dû aller à la messe quand il était jeune..., Il n'aimait pas trrop ... »

« Oh là, là, là, là ! J'en ai vu... »

Merci MAMIE R.





Au printemps 2017, le conseil municipal de Cussac a fait le choix d'engager une opération de rénovation de la salle des fêtes « le chapiteau de la Fontanelle ».

Cette volonté fit suite à la constatation d'un état de vieillissement prégnant et d'un besoin certain de mise aux normes en termes d'accessibilité et de sécurité. En effet, de nombreux désagréments arrivaient et contrariaient les différentes locations : coupures d'électricité, une cuisine mal agencée et mal équipée, des infiltrations d'eau dans les vestiaires etc. Ajoutons également, que la commission de sécurité qui devait se réunir prochainement aurait sans nul doute bien eu du mal à accorder son aval à cette salle bien au bout du rouleau (avis défavorable de cette dernière depuis son passage en 2012 !).

Ce qui fut dit fut entrepris et après consultation des différents professionnels et sous contrôle des organes officiels compétents, il ne faut pas badiner avec elles. Un architecte fut consulté et les travaux

commencèrent début 2018 pour une durée prévisionnelle de 6 mois. Prévisions en tout point respectées ! Le 15 octobre, la salle ouvrait ses portes à ses utilisateurs habituels et contents de la retrouver !

La salle principale a fait peau neuve, habillée avec de nouvelles couleurs plus accueillantes et plus conviviales. Elle est désormais munie d'un bar fixe, accompagné de ces vestiaires. Les anciens vestiaires ont laissé place à une salle dédiée au rangement de la vaisselle, ouverte sur la cuisine, elle aussi rééquipée entièrement, et remaniée pour plus de praticité. De nouvelles salles ont émergées et/ou été réaménagées : salle de rangement des tables et chaises, salle de rangement du matériel d'entretien du personnel technique communal, salle audiovisuelle.

Enfin, la salle a également été remise aux normes du point de vue de l'électricité, équipée désormais de lumières LED en lieu et place des « fameux globes » vieillissants, et a été équipée d'un système de panneaux capteurs de son permettant de pouvoir se parler sans être gêné par l'amplitude sonore.

Les réservations sont déjà bien reparties, et les tarifs vont être revus par la commission afin d'être compétitif par rapport aux salles avoisinantes. Nous pensons à la commission qui a surveillé les travaux, que le travail qui a été accompli dans les délais et avec un budget bien tenu (peu d'avenant au contrat !) sont à la hauteur de nos envies.

Il ne reste plus qu'à faire venir des spectacles afin de pouvoir faire valoir notre magnifique piano qui se languit sur la scène.



Jean Pierre Dourousseau

RECETTES LIMOUSINES



UN DESSERT LE « TÔT FAIT »

- 9 cuillérées de farine
- 3 cuillérées de sucre (genre cassonade ou sucre cristallisé)
- 3 œufs entiers
- 100 gr. de beurre fondu

Bien mélanger tous les ingrédients, rajouter un sachet de levure chimique (alsacienne), beurrer un moule à manqué, saupoudrer le moule de sucre (cassonade), verser la pâte dans le moule, disposer sur la pâte en enfonçant un peu, 1 pomme, 1 poire coupées en gros dés, 3 ou 4 prunes dénoyautées et partagées en deux (ou 6 mirabelles entières), mettre au four (thermostat 6 ou 200°), laisser cuire environ 25 mn, démouler tiède.

Ce « Tôt fait » peut se faire avec n'importe quels fruits que l'on a sous la main (respecter si possible la variété de 3 fruits).



UN DESSERT LO « TOST FACH »

- 9 culhieradas de farina
- 3 culhieradas de sucre (genre caçonada o b'etot sucre cristallisé)
- 3 z-vous entiers
- 100 grames de burre fondut

Boirar coma fau tots los compausants, ajostar un pochon de levura chimica (alsaciana), graissar emb dau bure'na tola a mancar, saupodrar la tola de sucre (de la caçonada o b'etot dau sucre cristallisé, botjar la pasta dins la tola, dispausar jur la pastaa en enconhant un pauc, 'na pona, 'na pera eopadas en gros dedaus, tres o quatre prunas desvossadas e copadas per meita (ob'etot sieis mirabelas entieras), botar au forn ? (thermostat sieis o b'etot a dos cents degres), laisser eueire autorn de vinta cinc minutas, demonlar tedde.

Queu « Tost Fach » pot se far emb quau que sia la frucha que l'um n'a jos la man (mas fau totjorn respiechar las tres sortas de frucha).



31 MARS & 1 AVRIL - SALON AVICOLE



1 AVRIL - VIDE-GRENIERS



1 AVRIL & 3 JUIN - MOTO-CROSS



1 AVRIL - CONCOURS DE PÉTANQUE



12 MAI - COUP DE THÉÂTRE



10 MAI - CANTARELLA



24 JUIN - LES BONNES FONTAINES



7 JUILLET - PIQUE-NIQUE COMMERÇANTS



10 JUILLET - MARCHÉ FERMIER





21 JUILLET - ARTISTES EN LIBERTÉ



25 JUILLET - CITY TOUR



18 AOÛT - SOIRÉE GUINGUETTE



9 SEPTEMBRE - FORUM DES ASSOCIATIONS SPORTIVES



16 SEPTEMBRE - JOURNÉE DU PATRIMOINE - LA MONNERIE



22 SEPTEMBRE - FORUM DES ASSOCIATIONS



27 OCTOBRE - DÉFILÉ D'HALLOWEEN



25 NOVEMBRE - SALON DU LIVRE



9 DÉCEMBRE - REPAS DES AINÉS



22 DÉCEMBRE - MAISON DU PÈRE NOËL





Réception à la mairie



Cussac (bas)



Cussac (haut)

Depuis le 31 mars 2018 le contact avec nos amis Cussacois auvergnat est resté constant. Et comme promis une délégation du 87 s'est rendue en Haute Loire pour solidifier cette amitié née au printemps de l'année passée.

C'est donc sur le coup de midi le 8 avril que le minibus s'élance pour un séjour que tous attendent avec beaucoup d'enthousiasme. Arrivée vers 17h et déjà du monde devant la mairie cussacoise, et c'est comme si on s'était quitté la veille les regards sont les mêmes, on rigole avec Georges, Michel et les autres. On rencontre enfin Jean Pierre Théron qui n'avait pu venir l'année précédente. Jean Pierre Brossier le maire nous accueille et nous fait la visite de la mairie, on visitera aussi la salle des fêtes et d'autres bâtiments, mais le soir arrivant on regagne un gîte situé au pied des montagnes du Puy. Quelle vision mes amis. Diner et au lit, (ben oui le voyage et les émotions ça fatigue).

Le lendemain après un petit déjeuner offert par la municipalité on va faire la visite du grand marché du Puy en Velay et de la Vierge avec les commentaires de Georges Assezat. L'après-midi on ira faire une promenade sur les sommets des différents Puy avec s'il vous plaît un vent puissant et glacial, ça nous revigore parce que la soirée qui s'annonce restera dans nos mémoires.

En effet nombreux cussacois et de nombreuses associations sont réunis dans la salle des fêtes pour nous accueillir, et là nous allons échanger avec tous et c'est ce qui restera sans doute comme le fait le plus marquant c'est que les échanges seront très riches et variés, et comme on dit aujourd'hui « QUE DU BONHEUR !! » et cerise sur le gâteau pendant le repas un groupe folklorique donnera le ton avec des chants et danses auvergnates et bien sûr nous sommes allés sur scène pour chanter avec eux un « Se Canto » mémorable. Georges (maitre de l'ordre de la lentille du Puy) nous fera connaître l'histoire de ce petit légume si bon dans nos assiettes.

Le lendemain nous ferons la visite d'une épicerie en gros qui vend la lentille. Puis on fera le tour du Lac du Bouchet, beau soleil mais un petit froid de canard tout de même. Et retour à Cussac Limousin et bien sur tout le long on se rappelle tous ces moments.

Ce genre de rencontre ne doit pas s'arrêter après de si belles histoires. Nous espérons continuer à nous rencontrer et nous demandons à tous les cussacois de nous fournir des idées afin de faire continuer cette page et pourquoi pas un Jumelage Officiel. C'est une idée abordée par les deux parties.

Jean Pierre DUROUSSEAU



Lentille du Puy-en-Velay



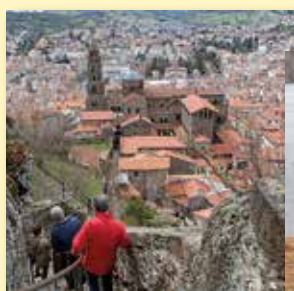
Eglise de Cussac



Soirée Cussacoise



Vierge du Puy-en-Velay



Cathédrale du Puy-en-Velay



Lac du Bouchet



A bientôt...



L'EUROPE EN VÉLO AVEC CAMILLE ET ALEXANDRE

Jour du départ
(La Berthussie, Cussac)

Camping sauvage
(Usinens, France)

A la plage
(Ystad, Suède)

Face à la mer (Ystad, Suède)

Deux jeunes gens qui pensent un jour faire le tour de l'Europe, quoi de plus normal me direz-vous ! Oui mais en vélo, là, c'est autre chose ! Et pourtant, c'est ce que Camille et Alexandre ont décidés de faire un beau jour.

Après quelques années à travailler à Paris, la vie dans la capitale leur était devenue pénible. De retour à Cussac, dans la famille d'Alexandre, ils firent le point. Pourquoi ne pas aller visiter les pays européens ? Après tout, nous sommes du même continent. Bref, c'était parti ! Ah, non, pas tout à fait ! Ils désiraient voyager de manière un peu plus écologique qu'en avion ou en voiture et décidèrent donc de partir à vélo.

C'était parti pour 6 mois de sport car une fois chargée, la machine pèse vite près de 40 kilos.

Le 4 mars 2018, jour du départ de La Berthussie, il pleut mais on en verra d'autres. Direction les pays nordiques : d'abord la Suède, où ils vont rester 3 semaines dans une ferme dite forêt-jardin où les gens qui y travaillent font revivre la faune et la flore de manière respectueuse de la nature. Puis la Finlande, et là encore des rencontres avec des gens. Comme tout le monde parle anglais la communication se fait dans la plus parfaite harmonie, et toujours à vélo. Une petite remarque de nos amis : il existe dans le monde entier une association appelée Warmshowers (littéralement « douches chaudes ») qui permet aux voyageurs à vélo de bénéficier du gîte, du couvert et d'une douche chez des personnes que vous ne connaissiez pas 5 minutes avant d'arriver chez elles mais qui vous accueillent pour le simple plaisir de vous rencontrer. Les échanges sont riches et variés : « Que du bonheur ! » dixit Alexandre. Une grande place est aussi faite aux pistes cyclables, ce qui rend les parcours très sécurisés. On verra sur leur blog (lien ci-dessous) qu'il en est de même en Suisse et en Allemagne. Au départ chaque matin après une bonne nuit soit sous la tente, soit en gîte ou à l'hôtel, le choix de l'itinéraire est important. Mais comme le vélo est tributaire du climat, c'est très aléatoire.

Wwoofing (Suède)

Après les pays nordiques, direction les pays baltes et puis les Balkans où, surprise, l'accueil des Serbes est surprenant de chaleur et leur très généreuse propension à se mettre à disposition de nos randonneurs. Une chose les frappe : dans les villages traversés il y a presque toujours un petit commerce, un marché... Camille nous dit qu'en faisant les courses, le ou la marchand/e refuse parfois la somme d'argent qu'elle veut leur donner en contrepartie de l'achat de leurs fruits ou de leurs légumes. La transaction se termine souvent, par la remise d'une ou plusieurs denrées supplémentaires avant que le commerçant accepte d'être payé pour une quantité de nourriture qui lui paraît alors juste. Autre remarque sur le comportement des automobilistes par rapport au vélo dans les Balkans cette fois : il y a un respect du cyclo qui marque l'esprit.

Par contre, en Albanie, il n'est pas rare d'avoir des côtes avec des pourcentages très élevés, mais là aussi l'entraide jouera en faveur de Camille et Alexandre : des gamins viennent les aider à pousser les vélos. En Slovénie et en Italie, c'est encore une fois la surprise puisqu'il existe un kilométrage élevé de pistes cyclables.

Désormais rentrés en France chez la famille Edwardes, Camille et Alexandre ont déjà des projets, mais cette fois ils cibleront un pays qu'ils visiteront pendant trois semaines voire un mois, avec un matériel plus léger.

Un bilan : 9500km, 21 pays en 6 mois de vélo, levés à 5h du matin pour 6h de vélo, puis visite et coucher. On peut dire qu'ils n'ont pas chômé mais leurs efforts furent toujours récompensés :

« Que d'images ! Que de rencontres ! Que d'aventures ! »

Pour ceux qui voudraient en savoir un peu plus, allez sur leur site :

www.cyclingkeepsyoumoving.com

Jean Pierre Duroseau

Aland Islands

Camping sauvage
(Estonie)

Au-dessus des montagnes
(Albanie)

Sur la route
(Macédoine)

Sur la route
(Bosnie-Herzégovine)



LES EFFECTIFS

Classes de PS / MS Maternelles
26 élèves + 2 TPS à compter de janvier



Mlle Béatrice BELY,
ATSEM : Mme Nadine VOUDON

Classes de GSM / CP
18 élèves



Mme Clarisse LESTIEUX-ROBISSON
Aide maitresse :
Mme VIROULET Céline

Classes de CE1 / CE2
22 élèves



Mme Pauline CRESPIN, Directrice
Mme HOELT assure les classes les lundis et mardis
AVS : Mme Céline VIROULET



Classes de CM1 / CM2



Mme Emmanuelle DELAGE
(en remplacement de Mme Sylvie COLOMBIER)

INFOS PRATIQUES

• Horaires des cours

Lundi, Mardi, Jeudi et vendredi de 8h40 à 12h00
et de 13h30 à 16h10

• Horaires des garderies

Matin : de 7h30 à 8h45 - Soir : de 16h15 à 18h30

• Contacts

Ecole Élémentaire : **05 55 70 91 91**

Ecole Maternelle : **05 55 70 95 33**

• Vacances scolaires

Hiver : du 17/02 au 03/03 - Printemps : du 14/04 au 28/04

Été : du 06/07 au 02/09 - Toussaint : du 19/10 au 04/11 et

Noël : du 21/12 au 06/01/2020

Les menus de la cantine sont consultables sur le site internet
de la mairie, rubrique vie scolaire.



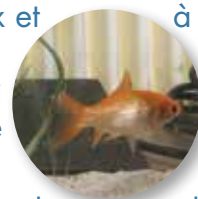
LES PROJETS EN COURS POUR 2018-2019

Le grand projet de l'année est le **PROJET CLASSE DE MER** qui implique les enfants des classes de GS de Maternelle au CM. Les 6 et 7 mai les enfants partiront à *Meschers-sur-Gironde* pour découvrir et pratiquer diverses activités liées à la mer : visite de découverte du milieu marin, pêche à pied, veillée contée...

Pour aider à financer ce projet qui leur tient à cœur, ils auront participé au Marché de Noël et un calendrier est toujours en vente (Renseignements auprès des écoles ou de la mairie).

- **Projet CONTES** : Ce projet implique toutes les classes, chacune à son niveau et avec des différentes formes d'expression : corporelle, écrite, artistique...
Les classes de CM1/CM2 participent à l'écriture d'un livre de contes qui sera édité et vendu au prochain salon du livre. Ce projet sera réalisé en collaboration avec les écoles de Saint Mathieu, Oradour sur Vayres et aussi la participation des élèves de 6^{ème} du Collège de Saint Mathieu.
- Une **sortie athlétisme** en lien avec le projet **CONTES**, est également prévue. Cette sortie a pour but de permettre l'expression physique des contes travaillés en classe par des petits jeux de rôle, jeu du loup...
- Plusieurs **autres sorties sportives** sont également au programme. Ce sont d'agréables moments où les enfants pratiquent diverses activités sportives à l'extérieur et rencontrent d'autres écoliers du secteur.
- Des **sorties culturelles** sont également au programme tels que la visite du musée de Rochechouart ou une sortie à la Mégisserie pour assister au spectacle « Un Concert Presque Classique ».
- Une rencontre avec un auteur également en prévision, lors de la prochaine **fête des livres**.
- **Jardinage** : comme les années précédentes, un portager est planté et entretenu par les enfants de l'école. Ce projet vise à les sensibiliser aux saisons, à l'origine des aliments végétaux et à la sensibilisation du respect de la nature et de l'environnement.

Nos petits de Maternelle comptent un nouveau locataire dans leur classe : **Bubulle**, un joli petit poisson rouge. Il est le point de départ de l'apprentissage de la vie des animaux de l'eau, de la terre et de l'air et à prendre soin de leur nouveau compagnon.



- **Recyclage des déchets** : nos jeunes pousses apprennent le respect de l'environnement et participent, dès le plus jeune âge, au tri sélectif.
- Une **sensibilisation aux dangers domestiques** et aux premiers gestes de secours est aussi prodiguée. A travers d'exercices simples mais fort importants, en cas d'urgence, ils apprennent les bons réflexes en cas d'urgence tels que savoir appeler les secours, savoir s'identifier, décrire une situation...
- Depuis le début de l'année scolaire, a été mise en place aussi **l'opération SILENCE ON LIT**. Pendant 15 minutes journalières, on lit en silence et en autonomie le livre de son choix.

AVIS AUX BRICOLEURS :

la classe de **Mme ROBISSON** aurait besoin de vos talents pour la **fabrication d'une jolie bibliothèque et des nichoirs d'oiseaux**

UN TRÈS JOLI CALENDRIER 2019 est en vente pour le prix de 4,50 € ou toute autre participation volontaire pour aider à financer la sortie scolaire 2018/2019.
N'hésitez pas à vous adresser aux écoles ou à la mairie !



La municipalité remercie chaleureusement les institutrices et les élèves qui ont participé à la cérémonie du 11 Novembre 2018.





LES DIFFÉRENTES AUTORITÉS LOCALES CONSTITUÉES

Par qui sommes-nous réellement administrés au niveau local ?

Je me pose cette question depuis un certain temps et dans l'expectative, j'ai interviewé quelques personnes autour de moi et ai constaté que comme moi, beaucoup d'entre elles ignoraient le fonctionnement réel de la gestion du quotidien dans nos communes. Alors sans afféterie ni dogmatisme, j'ai cherché à clarifier l'imbrication des compétences attribuées à chacune des strates du système, car avec cet imbroglio structurel, on ne sait plus très bien qui est en mesure d'apporter réponse à nos attentes.

1) Tout d'abord par les Communes

Quelles sont les compétences exercées par les communes ?

- **En matière d'urbanisme** : les lois de décentralisation lui ont transféré des compétences exercées antérieurement par l'État. Ainsi, les communes ont acquis une autonomie de décision dans l'élaboration des documents, toutefois avec l'obligation de concertation et dans le respect des prescriptions nationales d'urbanisme. Les maires ont reçu, quant à eux, compétence pour délivrer les autorisations individuelles d'urbanisme, dont les permis de construire.
- **Sanitaire et social** : la commune met en œuvre l'action sociale.
- **L'enseignement** : la commune a en charge les écoles pré-élémentaires et élémentaires (création et implantation, gestion et financement, à l'exception de la rémunération des enseignants).
- **Domaine culturel** : elle organise des manifestations culturelles.
- **Sports et loisirs** : la commune crée et gère des équipements sportifs, elle subventionne des activités sportives.

À ces compétences s'ajoutent celles qui correspondent à des missions traditionnelles.

- Protection de l'ordre public local par le biais du pouvoir de police du maire.
- Les maires et les adjoints accomplissent également des missions au nom de l'État grâce aux moyens et aux personnels de la commune :
 - o Etat civil (enregistrement des naissances, mariages et décès)
 - o Fonctions électorales (organisation des élections...)

La loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale souligne le rôle de la commune comme chef de file pour fixer les modalités de l'action commune des collectivités territoriales et de leurs établissements publics pour l'exercice des compétences relatives à :

- o La mobilité durable
- o L'organisation des services publics de proximité
- o L'aménagement de l'espace et le développement local
- o Recensement des populations tous les cinq ans
- o Gestion des bâtiments communaux
- o Assainissement

Budget de fonctionnement de CUSSAC : 1 200 000 €

Nombre de Fonctionnaires territoriaux : 13 Agents

2) Par les Communautés de Communes

Une communauté de communes est un « Etablissement public de coopération intercommunale » (EPCI) qui regroupe plusieurs communes. L'objectif est d'établir un espace de solidarité en vue de réaliser un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace.

Un des objectifs principaux des Communautés de Communes est de mutualiser et d'optimiser les moyens mis à disposition et ainsi de faire générer des économies d'échelle à l'ensemble des communes membres.

La communauté de communes est créée par arrêté préfectoral, elle doit concerner un territoire d'un seul tenant et sans enclave, et doit regrouper au moins 15 000 habitants, ce seuil pouvant être abaissé sans pouvoir être inférieur à 5 000 habitants pour les EPCI à fiscalité propre. La seule contrainte est la continuité géographique.

Quels en sont les membres et par qui sont-ils élus ?

Pour la première fois les 23 et 30 mars 2014, les citoyens ont eu la possibilité d'élire à l'aide d'un même bulletin de vote leurs conseillers municipaux et leurs conseillers communautaires. Ces derniers représentent les communes dont elles sont membres. L'élection des conseillers communautaires au suffrage universel direct permet de renforcer la légitimité démocratique des EPCI. Les conseillers communautaires sont élus dans le cadre de la commune, mais le mode de scrutin diffère selon le nombre d'habitants de la commune considérée.



Communes de moins de 1 000 habitants : pas de liste spécifique

Dans les communes de moins de 1 000 habitants, les citoyens élisent leurs conseillers municipaux et leurs conseillers communautaires à l'aide d'un bulletin de vote ne mentionnant que la liste des candidats aux élections municipales.

Communes de 1 000 habitants et plus : obligation d'établir une liste de candidats

Dans les communes de 1 000 habitants et plus, les citoyens utilisent un bulletin de vote mentionnant une liste de candidats aux élections municipales, ainsi que la liste de candidats au mandat de conseiller communautaire qui lui est liée (*liste intercommunale*).

La loi prévoit que « nul ne peut être conseiller communautaire s'il n'est conseiller municipal »

- Les candidats doivent figurer dans le même ordre que celui de la liste de candidats aux élections municipales.
- Les candidats présentés dans le premier quart de la liste intercommunale doivent figurer, de la même manière et dans le même ordre, en tête de liste municipale.

À l'issue du vote, les sièges de conseiller communautaire de la commune sont répartis entre les différentes listes selon le même mode de scrutin que celui appliqué lors de l'élection des conseillers municipaux : la liste arrivée en tête obtient la moitié des sièges à pourvoir et les autres sièges sont distribués à la proportionnelle à la plus forte moyenne entre les listes ayant recueilli au moins 5% des suffrages exprimés. Pour chacune des listes, les sièges sont attribués dans l'ordre de présentation des candidats.

Des règles incontournables

Le nombre de sièges de conseillers communautaires est fonction du nombre d'habitants de l'EPCI : de 16 conseillers pour les EPCI de moins de 3 500 habitants, jusqu'à 130 conseillers pour celles de plus d'un million d'habitants. Les sièges à pourvoir sont répartis entre les communes, soit proportionnellement au nombre d'habitants de chaque commune.

- Une commune ne peut donc se voir attribuer un nombre de sièges supérieur à celui de ses conseillers municipaux.
- Les communes peuvent toutefois convenir d'augmenter le nombre total de sièges au conseil communautaire dans une limite de 10%.

Néanmoins, les communautés de communes ont la possibilité de déroger aux règles de répartition et peuvent conclure un accord local (ce qui est le cas au sein de la CCC Ouest Limousin)

- Soit par les 2/3 au moins des conseils municipaux des communes représentant la moitié de la population.
- Soit par la moitié des conseils municipaux des communes représentant les 2/3 de la population.

Les modalités de répartition des sièges de conseiller communautaire fixées par l'accord doivent respecter certains critères :

- La répartition doit tenir compte de la population de chaque commune.
- Chaque commune dispose d'au moins un siège et aucune ne peut disposer de plus de la moitié des sièges du conseil communautaire.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES OUEST LIMOUSIN

Le 1^{er} janvier 2017, les communautés de communes des Feillardiers et de la Vallée de la Gorre ont fusionné pour donner naissance à la nouvelle communauté de communes « **Ouest Limousin** » composée de **16 communes** pour un nombre total de **11 866 habitants**.

Liste des Communes d'appartenance

Cussac : 1 245 habitants ; Champagnac la Rivière : 572 habitants ; Champsac : 678 habitants ; La Chapelle Montbrandeix : 248 habitants ; Cognac-la-Forêt : 1 166 habitants ; Oradour-sur-Vayres : 1 522 habitants ; Gorre : 391 habitants ; Maisonnais-sur-Tardoire : 398 habitants ; Marval : 555 habitants ; Pensol : 190 habitants ; Saint-Auvent : 969 habitants ; Saint-Bazile : 116 habitants ; Saint-Cyr : 708 habitants ; Saint-Laurent-sur-Gorre : 1 483 habitants ; Saint-Mathieu : 1 087 habitants ; Sainte-Marie-de-Vaux : 205 habitants.

Budget de fonctionnement de la Communauté de Communes Ouest Limousin (Prévision 2018, source site internet)

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
5700401 €	5700401 €	3396666 €	3396666 €

Siège : La Monnerie à CUSSAC, Services Techniques : Saint-Laurent-sur-Gorre
Nombre de fonctionnaires territoriaux : 60 agents



Les 34 élus du Conseil communautaire

Président : Monsieur **Christophe GEROUARD** (Oradour-sur-Vayres)

Six Vice-Présidents :

(1) **Dominique Germond** (Saint-Laurent-sur-Gorre), (2) **Pascal Raffier** (La Chapelle Montbrandeix), (3) **Raoul Rachignac** (Maisonnais-sur-Tardoire), (4) **Joël Vilard** (Champagnac La Rivière), (5) **Agnes Varachaud** (Saint-Mathieu), (6) **Luc Gabette** (Cussac)

Les Vingt-sept autres élus

Guy Baudrier (Champsac), **Véronique Bindé** (Saint-Cyr), **Alain Blond** (Saint-Laurent-sur-Gorre), **Paul Brachet** (Pensol), **Jean-Louis Clermont-Barrière** (Cussac), **Albert Delhoume** (Saint-Marie-de-Vaux), **Daniel Desbordes** (Saint-Auvent), **Eric Dombray** (Saint-Mathieu), **Daniel Escure** (Saint-Bazile), **Magdalena Fredon** (Oradour-sur-Vayres), **Louis Furlaud** (Saint-Cyr), **Paula Gaboriau** (Cussac), **Nathalie Marchadier** (Champagnac La Rivière), **Jean Maynard** (Cognac La Forêt), **Marie-Laurence Morange** (Saint-Laurent-sur-Gorre), **Jean -Pierre Pataud** (Saint-Laurent-sur-Gorre), **Alain Perche** (Marval), **Françoise Piquet** (Champsac), **Guy Ratinaud** (Oradour-sur-Vayres), **Jean-Pierre Romain** (Gorre), **Sylvie Germond** (Saint-Auvent), **Patrick Gibaud** (Cussac), **Bruno Grancoing** (Saint-Auvent), **Cécile Guillaudeux** (Saint-Mathieu), **Richard Simonneau** (Oradour-sur-Vayres), **Maryse Thomas** (Cognac la Forêt), **Christian Vignerie** (Cognac la Forêt)

Pour l'anecdote les habitants de Cussac ne manqueront pas de remarquer que leurs représentants sont au nombre de trois.

LES COMPÉTENCES ET DOMAINES D'INTERVENTION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'OUEST LIMOUSIN

La loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République a renforcé les compétences optionnelles et obligatoires reconnues aux communautés de communes, ce qui a, de fait, réduit d'autant les compétences des communes membres

À partir du moment où les compétences sont transférées à la communauté, les communes ne peuvent plus les exercer, sauf en matière de logement social, où la commune et l'intercommunalité peuvent toutes deux intervenir pour financer des opérations ou en garantir les emprunts.

1. Action de développement économique (soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi)
2. Action et aide financière en faveur du logement social d'intérêt communautaire
3. Action sociale
4. Activités culturelles ou socioculturelles
5. Activités sportives
6. Assainissement non collectif
7. Autres actions environnementales
8. CIAS
9. Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
10. Construction, aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socio-culturels, socio-éducatifs
11. Création, aménagement, entretien de la voirie
12. Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle,
13. NTIC (Internet, câble...)
14. Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
15. Politique du logement social
16. Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage
17. Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
18. Schéma de secteur
19. Promotion du tourisme

À l'étude attentive des compétences énumérées ci-dessus, si je reste persuadé qu'une telle entité est utile quant à la mutualisation des moyens des petites communes rurales pour réaliser des économies d'échelle, je pense que « la machine » est un peu « lourde » et que les coûts engendrés en terme budgétaire par une telle structure organisationnelle paraissent un peu disproportionnés par rapport aux gains effectifs.

Je m'interroge également par rapport au respect indubitable de la démocratie « locale » à cause de cet ensemble d'intérêts à défendre quant aux compétences extra communales ? En effet, quid des projets communaux pour



lesquels les électeurs s'expriment tous les six ans si ces derniers se retrouvent ultérieurement en opposition avec ceux du futur Conseil Communautaire.

En outre, comme ces projets municipaux ne sont pas nécessairement ceux qui recueilleront ultérieurement l'approbation du conseil communautaire puisque votés à la majorité des élus de la CCC, ils deviendront automatiquement obsolètes par rapport à ceux souhaités initialement par les citoyens de chaque commune d'appartenance.

A cet effet d'ailleurs, j'ajoute que si un certain nombre de Maires de petites Communes rurales pensent ne pas devoir ni pouvoir se représenter aux prochaines élections municipales, c'est qu'hormis un phénomène de lassitude bien légitime ainsi qu'au motif des restrictions budgétaires. Ils ne sont plus en situation de mener leurs missions à bien par manque de moyens décisionnels.

De facto, la problématique posée par des mesures non comprises car mal expliquées sur le fond, **ex : la collecte des ordures ménagères tous les quinze jours, sauf en été (à ce propos d'ailleurs, a-t-il été tenu compte de la période des fêtes de fin d'année, moment où les containers sont remplis à outrance)**

En effet, quel bien triste spectacle que ces poubelles pleines dont les couvercles béants offrent un tableau peu ragoûtant aux odeurs fétides et nauséabondes au bout d'un laps de temps maximum de 10 jours soit 5 jours avant la collecte.

Cette mesure serait certainement appropriée si elle avait été bien ordonnancée au moyen d'un recensement exhaustif des besoins et emplacements des containers selon les villages et non imposée de façon autocratique aux administrés, et subséquemment, si elle tenait compte d'un comportement faisant fi de toute forme de respect d'autrui de certains résidents qui jettent leurs détritux dans les containers situés le long des propriétés et déjà saturés jusqu'à déborder sans se soucier le moins du monde des désagréments visuels et olfactifs provoqués.

A ce point de vue, j'estime qu'il échoit à quelques membres élus de la CCC de faire le tour de quelques villages, la veille des collectes, pour observer la conséquence de leur choix effectué en la matière, afin de prendre les mesures idoines.

Par surcroît, j'ajoute que certains « Eco Points » destinés à la collecte des emballages, des papiers ainsi que les produits en verre n'ont certainement pas été prévus pour recevoir un tel volume de déchets.

Enfin, est-il bien judicieux qu'au vingt et unième siècle, on fasse des réductions budgétaires quand il s'agit de salubrité publique ?

Nonobstant les éléments évoqués ci-dessus, même si je reste sceptique voire critique sur une certaine quantité de décisions prises en 2018, il serait injuste de ne pas mettre au crédit de la CCC la plus notable réalisation de l'année en cours, à savoir l'ouverture en novembre 2018 des maisons de santé pluridisciplinaires d'Oradour sur Vayres et de Saint-Mathieu.

Pour information le coût d'investissement total de ces deux maisons de santé est de 1 350 000 € HT dont des subventions ont été obtenues à hauteur d'environ 56 %.

Ces maisons de santé accueillent des médecins (dont un nouveau médecin, dès l'ouverture de celle d'Oradour, en complément de l'équipe actuelle), des infirmiers, des kinésithérapeutes ainsi que la Croix Rouge ; ce qui ne peut que réjouir la majorité de la population de la CCC.

Néanmoins, pour que les patients n'attendent pas six mois pour un RDV ou pire encore ne s'entendent plus répondre la sempiternelle phrase « On ne prend plus de nouveaux patients », nous pourrions également souhaiter l'arrivée de nouveaux praticiens spécialisés (tels un Chirurgien-Dentiste et un Ophtalmologiste) par exemple.

Afin de compléter cet agrégat d'autorités publiques locales et extra locales, peu importe leurs tendances politiques, il est nécessaire d'ajouter à ces deux assemblées, celles du Conseil départemental et du Conseil Régional (paramètre non anodin puisque les charges de fonctionnement engendrées par « l'empilage » de ces instances dirigeantes sont supportées notamment par les contribuables).

Pour conclure, et sans dénégation des avantages directs d'une telle structure administrative, je pense que seule une volonté de concertation collaborative entre les Communes et les Communautés de Communes permettra d'équilibrer harmonieusement l'exercice des multiples pouvoirs fractionnés de ce système protéiforme et pourra produire des résultats efficaces pour les citoyens lambdas que nous sommes.

André RAVET



FANFARE « JEANNE D'ARC » DE CUSSAC



La fanfare de Cussac est une très vieille dame puisqu'elle a fêté, dans la plus grande discrétion, son cent quinzième anniversaire en juin dernier, lors de la fête des Bonnes Fontaines. Dans la discrétion certes, mais avec peut-être un peu de nostalgie pour de vieux cussacois qui se souviennent encore de « l'ancienne » fanfare ou plutôt des « anciennes fanfares » car la Jeanne d'Arc a connu quelques éclipses. Mais, comme le phénix elle renaît toujours de ses cendres.

Crée en juin 1903 par Monsieur le Comte Pierre de Resbecq résidant au Breuil de Cussac et dénommée par lui « Fanfare de Jeanne d'Arc » en l'honneur de l'héroïne lorraine dont il était un fervent admirateur, cette société musicale, s'appuyant sur quelques musiciens confirmés devint rapidement opérationnelle. Monsieur de Resbecq donnait des cours de solfège et les répétitions avaient lieu dans son manoir du Breuil. La « Jeanne d'Arc » se produisait dans les fêtes patronales et même chose extraordinaire pour l'époque où il y avait peu de moyens de locomotion lors de concours dans les départements voisins (des médailles gagnées en sont la preuve).



Fanfare - Années 1920

Malheureusement la guerre de 1914-1918 lui porta un coup d'arrêt. **Monsieur de Resbecq** et la presque totalité des musiciens furent mobilisés. Ce n'est qu'après 1920 que la fanfare reprit ses activités. **Monsieur de Resbecq** un peu âgé passa la baguette à son jeune adjoint qu'il avait formé lui-même, Monsieur Jules Verger qui dirigera la fanfare pendant plus de trente ans. La « Jeanne d'Arc » reprit du service et retrouva tout son panache.

Hélas la guerre de 1939-1945 provoqua encore une interruption. Les répétitions reprirent après la victoire mais le Chef avait vieilli, les musiciens qu'il formait partaient pour aller travailler loin de Cussac et les effectifs s'amenuisaient. En 1956 la fanfare se mit en « sommeil ».

En 1972, **Monsieur Michel Moreau**, élu maire de Cussac entreprit de ressusciter la fanfare. Il sollicita un excellent musicien, **Monsieur Pierre Aymard**, qui mit sur pied une Batterie-Fanfare. Cette nouvelle société était composée en majorité de jeunes garçons et filles de 10 à 15 ans équipés par les soins de **Monsieur Moreau** de clairons,



Fanfare - Années 1970

tambours, trompettes de cavalerie, cors de chasse et encadrés par des éléments de la précédente fanfare. En tout une cinquantaine d'instrumentalistes dotés, toujours par **Monsieur Moreau**, de tenue bleue à calot rouge du meilleur effet. Le succès fut éclatant. Tous les dimanches ou presque la fanfare transportée en autobus se produisait dans les fêtes des localités voisines. Cependant, au bout d'une dizaine d'années, une lassitude se fit jour, les participants devinrent moins nombreux et le Chef décida lui aussi de mettre la fanfare « en sommeil ».

C'est alors qu'une poignée de musiciens (six exactement) décidèrent d'acheter des trompettes d'harmonie et de continuer à répéter pour se distraire et assurer l'animation des cérémonies aux Monuments aux Morts de Cussac et des environs. C'est ce petit groupe qui a gardé haut le nom



Fanfare - Années 1950

de la Fanfare Jeanne d'Arc jusqu'à son centenaire célébré en juin 2003.

Des éléments venant d'Oradour, de Saint Mathieu vinrent grossir les rangs. En 2016, un jeune chef talentueux, **Monsieur Maxime Canin** donna à la fanfare un essor prodigieux. Mais son parcours professionnel l'ayant éloigné de la Haute-Vienne, ne pouvant plus continuer la tâche, il confia la baguette à son adjointe, **Madame Kerry Keinrich**, excellente trompettiste, qui dirige maintenant la « Jeanne d'Arc » avec compétence et gentillesse.

La fanfare recrute, elle peut prêter quelques instruments et des cours de solfège peuvent être donnés.

Les personnes intéressées peuvent contacter les numéros suivants :

06 89 86 47 67 - 06 70 76 34 61 - 06 69 50 13 24 - 05 55 70 92 77 ou se présenter lors d'une répétition.

Les répétitions ont lieu le vendredi de 18h30 à 20h au Chapiteau de la Fontanelle.



FCCO

FCCO un club pour tous et ouvert à tous.

Nous accueillons aussi bien les garçons que les filles dans nos différentes catégories. Nous existons depuis maintenant 22 ans et nous sommes représentés dans toutes les catégories garçons et filles dès 6 ans avec un effectif 200 licenciés. A ce jour, plus de 90 % de nos licenciés sont issus du Canton.

Notre club est un acteur dans la vie associative de notre Canton. Il permet aux habitants, de se retrouver sur nos différents stades chaque Week end, de septembre à juin, pour encourager nos équipes mais aussi passer un moment de convivialité et d'échanges.

L'ensemble de nos équipes en 2017 c'est particulièrement bien comporté dans leurs championnats respectifs. Notre équipe féminine a fait un



parcours remarquable en Coupe de France, puisqu'elle s'est qualifiée pour le 1er tour fédéral, et a eu le privilège de rencontrer Aurillac club de 2^{ème} division nationale. Du côté des jeunes, notre équipe U13 a fini vainqueur du challenge départemental « Adrien Boucher ».

Nous organisons tout au long de l'année des manifestations (Loto, repas, tournois...) qui nous permettent de garantir notre budget, pour le bon fonctionnement du Club.

Pour continuer et pérenniser le club, nous recherchons toujours des bénévoles pour nous accompagner, aussi bien dans la partie sportive que matériel et administrative sans oublier l'arbitrage. Si tu es intéressé par la pratique d'un sport collectif et plus particulièrement le football, le FCCO est prêt à t'accueillir quel que soit ton âge.

Le FCCO vous souhaite une bonne et heureuse année sportive.





COUP DE THEATRE

Une nouvelle fois l'association « Coup de Théâtre » a frappé fort ! « Joyeuse Saint Valentin » a conquis le public de plus en plus nombreux. Plus fort à Champsac qu'à Cussac (l'exode au gymnase P. Moreau n'est pas une expérience à renouveler pour ce genre de spectacle). Encore bravo et félicitations à toute l'équipe (acteurs, décors, bénévoles toujours présents). Compliments aux nouvelles recrues qui n'ont pas manqué leur début. Le 25 mai 2019 « Coup de Théâtre » vous proposera dans la nouvelle salle du chapiteau de la Fontanelle : Le Club de Beau Ciel Bleu (club de vacances), une comédie en 2 actes d'Antonio Alves.

Roland LACOUTURE

CHEMINS ET SENTIERS CUSSACOIS

Cette année, nos marcheurs ont encore arpenté la région tous les 15 jours le jeudi après-midi, lors de randonnées de 5 et 10 km. La sortie annuelle à Bussière-Boffy était proche mais dépayssante. Pour la nouvelle année, la sortie sera peut-être plus à déguster. En 2018, par manque d'idée, les randonnées estivales n'ont pas été organisées. Nous sommes preneurs de thèmes pour reprendre les randonnées cette été. Vous pouvez retrouver le programme des randonnées sur le site internet de Cussac (www.cussac87.com).

Contacts : Fernand 05 55 70 94 23 - Annie 05 55 75 52 65 - Solange 05 55 70 98 02



SOCIÉTÉ D'AVICULTURE BANDIAT-TARDOIRE

Cette année la Société d'Aviculture Bandiat-Tardoire a organisé sa 38^{ème} exposition avicole le premier week-end d'avril 2018. Et pour la première fois depuis 3 ans nous avons pu avoir une exposition complète avec les pigeons et les lapins, mais aussi les volailles, les canards, les grues et les oies sur des bassins. Le président de la Société Centrale d'Aviculture de France nous a fait l'honneur de revenir à Cussac pour inaugurer notre salon le dimanche matin. Notre édition 2018 nous a permis de montrer à nouveau une grande diversité d'animaux.

Les cussacois ont encore brillés en exposition cette fin d'année et trois de nos adhérents sont champion de France dans leur catégorie.

- **Jean Pierre RÉJASSE** en pigeons mondiaux.

- **Bruno TRUCHASSOU** en lapin fauve de Bourgogne (mais il a aussi brillé en lapin argenté de Champagne).

- **Felix et Claire JARRIGE** en lapins rex (couleur gibeline bleue et couleur blanc aux yeux rouges).

Pour notre prochaine exposition les 6 et 7 avril 2019 nous aurons un championnat régional des palmipèdes domestiques, un challenge régional Aviornis (canards et oies d'ornement) et des challenges volaille. Comme toujours nos amis apiculteurs seront présents pour une vente de miel et produits de la ruche, et il y'aura aussi une présentation d'ornithologie.

Je remercie tous les adhérents et les bénévoles, tous les éleveurs et tous nos annonceurs pour leur implication dans ce salon.

Prix d'entrée : 3 €, gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans.

Le président de la SABT : Francis JARRIGE



LES AMIS DE L'ÉCOLE



A l'issue de leur assemblée générale un nouveau bureau a été élu.

Il se compose donc de :

Président : **Damien CHALEIX**

Vice-Présidente : **Stéphanie NOBLIN**

Trésorière : **Patricia MOUHICA**

Trésorière adjointe : **Patricia GIRY**

Secrétaire : **Jessica FAUCHER**

Secrétaire adjointe : **Elodie BRUZE**

Un rappel des animations menées en 2018 et notamment du défilé d'Halloween le samedi 27 octobre 2018 qui a vu la participation de 70 enfants et une très bonne ambiance. A renouveler.

Pour 2019 l'association a prévu l'organisation d'un loto le 10 février 2019.

Un défilé du « Mardi-Gras ». Tout ceci au bénéfice de l'école pour financer le spectacle de Noël et le voyage de fin d'année.

COMITE DES FETES



guerre, et la participation aux décorations de Noël dans le bourg.

Cette nouvelle année sera pour le moment moins chargée, avec la fête des Bonnes Fontaines le dimanche 23 juin. Mais si vous avez des idées, n'hésitez pas à nous contacter, ou venir nous rencontrer lors de la prochaine assemblée générale le samedi 2 février à 18h, à la salle des glaces au chapiteau de La Fontanelle. Nous pourrions discuter autour d'un verre à partir de 19h30.

Contact : courriel : comitedesfetes@cussac87.com / répondre : 09 72 61 88 00



LES RESTOS DU CŒUR

Ouvert tous les vendredis de 14h à 16h
Place des Félibres (face à l'église)
Tel : 05 55 70 25 86



A.N.A.C.R.

Association Nationale de Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance.

Le Comité local d'Oradour-sur-Vayres/Cussac, (dont le siège est à l'Hotel de ville d'Oradour-sur-Vayres) a pour vocation :

- d'expliquer le rôle essentiel qu'a joué la Résistance dans la libération de notre pays et notamment en Limousin,
- de perpétuer le devoir de mémoire auprès des générations futures face aux thèses négationnistes défendues par certains mouvements extrémistes,
- de combattre toute forme de racisme, d'antisémitisme, de xénophobie,
- de s'opposer à la résurgence de mouvements nationalistes et fascistes qui représentent un réel danger pour les démocraties.

Pour cela, notre Comité local

- a réhabilité les trous (gourbis) du « maquis de Boubon », à l'initiative d'anciens maquisards,
- a édité deux livres sur la Résistance dans notre Région, actuellement en vente dans les librairies, les Offices de Tourisme, et auprès des adhérents de l'ANACR.
- participe aux commémorations dans notre canton, en Haute Vienne et dans les départements voisins,
- accompagne les nombreux groupes scolaires (ou autres), souvent étrangers, qui viennent visiter ce maquis de la forêt de Boubon.

Le 20 juillet, à 11 heures 30, le comité vous invite à la commémoration des combats d'Oradour-sur-Vayres, à la stèle érigée à la mémoire des résistants tombés face à l'occupant nazi.

Pour le Comité, le Président Claude PAULIAT

CULTURE PATRIMOINE ET TRADITIONS

Vif succès du 2^{ème} Salon du Livre

L'association cussacoise **CULTURE PATRIMOINE et TRADITIONS** continue de développer ses différentes activités.

- Son atelier « **PEINTURE-LOISIRS** » réunit de plus en plus d'adeptes, chaque lundi de 15h à 17h en salle des glaces du Chapiteau de la Fontanelle, sous la houlette bénévole de Joe et dans la convivialité. Plusieurs expositions des travaux réalisés par les participants ont été présentées au cours des derniers mois, dans les médiathèques du secteur et à l'EHPAD de Cussac. Une grande exposition est prévue en juin prochain au Chapiteau de la Fontanelle avec la participation des artistes locaux et « d'invités surprise » notoires.
- Organisé en collaboration avec le Lions Club « Val de Tardoire » et les médiathèques de la Communauté de Communes, la seconde édition du salon du livre « Lire au Pays des Feuillardiers » a connu un vif succès populaire, le 25 novembre dernier. Dans un climat très convivial, les visiteurs ont pu dialoguer avec les auteurs pour mieux apprécier leurs œuvres. Bien entendu, rendez-vous est pris pour la 3^{ème} édition, le 24 novembre 2019.
- D'autres initiatives culturelles (conférence, concert, etc ...) sont également à l'étude pour la présente saison.

Pour tous renseignements :

G. Deplas, Président, 06 73 27 39 70 - M. Chambon, Vice-Présidente, 06 17 66 79 72, JM Pichon, Secrétaire, 06 08 89 75 96



AMITIES D'AUTOMNE



2017 s'est terminée par l'Assemblée Générale du Club. Mais Amitiés d'Automne c'est une multitude de manifestations tout au long de l'année. Qu'on en juge plutôt :

- Lotos en Janvier et Novembre
- Avril : Spectacle Holiday on Ice
- Repas de printemps à St Barthélémy
- du 24 au 29 Septembre : Voyage en Cantabrie (Espagne)
- 26 Novembre : Spectacle cabaret au Paradis Latin et tour panoramique de Paris. Spectacle magnifique et pour clôturer la journée petite visite de Paris, Opéra, Tour Eiffel, Madeleine, grands boulevards, Olympia bref que du bonheur pour les yeux.

Mais que nous réserve l'association pour 2018

14 Mars : spectacle à Feytiat

Avril : Cadre Noir Saumur et visite d'un village troglodytique

Grand voyage non défini

Mais Amitiés d'Automne ce n'est pas que voyages et restaurants, bien qu'on soit ravis d'y être. Alors quoi ?

Le 1^{er} et 3^{ème} mardi : après-midi détente jeux, goûter (tiens donc !). Les autres mardis : atelier tricot (du sport alors).

Toujours les séances de gym douce le mercredi matin de 10 h à 11 h (lieu à préciser en raison des travaux du chapiteau)

Nous serons heureux d'accueillir de nouveaux adhérents (le Club n'est pas réservé qu'aux retraités !).

Solange FREDON - 05 55 70 98 02



DANSE BANDIAT TARDOIRE

L'association a maintenant cinq ans et toujours le même enthousiasme.

Nous ne sommes pas une école de danse mais un atelier donc pas les mêmes contraintes.

Tous les mercredis à 20h, les garçons et filles se retrouvent au Chapiteau pour s'initier aux différentes formes de danse et notamment des danses en ligne. Ce qui entre parenthèse permet de danser dans les différentes soirées qui nous sont proposées.

Ici c'est le rythme qui impose le mouvement et donc que ce soit les 2, 3, 4 temps de la musique tout peut se danser, juste avoir de l'oreille et de bouger son corps et le reste vient.

Jeannette donne le tempo avec des fois un petit moment de rigolade et ça repart... Il y a une trentaine de membres de tous âges et la bonne humeur est constante.

Si vous avez un peu de temps venez nous rejoindre pour danser, bouger et rire ce n'est pas rembourser par la sécu mais ça fait tellement de bien !

Pour tout contact : 06 82 49 98 22



F.N.A.C.A.



Ce matin de novembre 2018, la FNACA tenait son AG ce qui donne comme toujours lieu à de bons moments entre les amis anciens combattants d'Algérie.

Le Président **René LÉVÊQUE** donne le nombre d'adhérents à ce jour qui est de 45 dont 6 veuves.

Une minute de silence a été observée à la mémoire des camarades disparus.

Le trésorier **Marcel ALLAFORT** a remis les cartes et calendriers aux 15 personnes présentes.

Le secrétaire **André DESVILLE** fait le bilan de l'année écoulée, soit :

- le 20 janvier notre comité était présent à l'AG de l'ANACR,
- le 25 janvier participation de notre comité à la réunion de secteur de Saint Yrieix à Nexon,
- le 19 mars fin de la guerre en Algérie notre comité a participé aux cérémonies de

Limoges, Saint Mathieu, Cussac,

- le 21 juillet notre comité était présent à la stèle des maquisards tués pour la libération d'O.S.V.,
- le 20 octobre notre comité était présent à la réunion du comité départemental à O.S.V.

Prévisions pour 2019

Notre comité organise la réunion du secteur de Saint Yrieix, le jeudi 24 janvier au Chapiteau de la Fontanelle suivi du repas amical servi par l'Auberge du Presbytère. Il serait souhaitable que les adhérents soient présents à cette assemblée.

Les adhérents participant au repas doivent prévenir le Président avant la 20 janvier (date butoir).

L'ordre du jour étant épuisé, le bureau est démissionnaire et reconduit dans son intégralité.

LES AMIS DES FLEURS

Encore une belle saison pour notre association des amis des fleurs.

Cette année bien sûr la traditionnelle vente du muguet le 1^{er} mai place de la mairie sous un ciel brumeux et froid mais toujours un passage d'amis pour prendre ce brin de fleur porte-bonheur.

Le carrefour de Lou Éna demande toujours de l'entretien et l'équipe s'y consacre avec bonne humeur.

Cette année le voyage nous a emmené à Doué la Fontaine (49) où dans un milieu troglodyte Doué faisait la 59^{ème} Journée de la Rose. C'est un moment de pur bonheur de voir toutes ces fleurs exposées avec des lumières qui les mettent en valeur.

En juillet, passage du jury pour le concours de fleurissement et remise des récompenses le 22 novembre au Chapiteau. Comme tous les ans une conférence a été donnée et cette année ce fut sur l'étang de La Monnerie avec diapos et explications très riches de **Richard SIMONNEAU** (Président Symba-Tardoir) et d'**Anne Laure PARCOLLET** (technicienne rivière) sur l'avancement des travaux et ceux à venir pour les années 2020 et 2021. Comme d'habitude l'assemblée a écouté très attentivement les explications avant de poser les questions qui pour beaucoup de Cussacois qui ont connu l'étang dans sa forme primaire sont des questions essentielles.

Puis après la remise des prix de la tombola, le traditionnel (copieux) vin d'honneur.

Le Président Alain LERONDEL a mentionné qu'un renouvellement du bureau est à l'ordre du jour, si vous êtes intéressé pour que l'association continue sur sa belle lancée le contacter au 06 56 77 34 33.



L'ECOLE DE MUSIQUE BANDIAT-TARDOIRE

L'école de musique de la communauté de communes poursuit son développement régulier et compte maintenant une trentaine d'élèves. Rappelons que de nombreux instruments sont enseignés (avec des aides possibles aux familles accordées par certaines communes) : **guitare, flûte, clarinette, saxophone, batterie, piano, accordéon, ...**

Comme tous les ans, une présentation des élèves aura lieu à l'occasion de la prochaine « Fête de la musique », à la salle des Fêtes de Saint-Mathieu, en collaboration avec l'association locale « Culture en Tête ».

Pour tous renseignements : Christophe CARRERE - 06 74 26 66 65



LE LIONS CLUB VAL DE TARDOIRE

Un club très actif au service des autres.

Le Lions Club Val de Tardoire (actuellement présidé par **Jean-Marie PICHON**) a poursuivi, cette année encore, sur les quatre cantons de l'Ouest-Limousin, ses diverses activités conformes à sa vocation altruiste. A savoir :

- organisation de goûters (avec animations musicales) offerts aux résidents des 4 Maisons de Retraite du secteur : Chalus, Les Cars, Cussac et Saint-Laurent-sur-Gorre,
- installations de nouvelles « Boîtes à Livres » dans les communes dépourvues de bibliothèques. Après Champsac, Vayres, La Chapelle-Montbrandeix, de nouvelles boîtes sont prévues à Champagnac et Burgnac,
- le financement de trois semaines de vacances offertes à 2 jeunes enfants de familles méritantes,

Sans parler de l'implication du club dans diverses manifestations participant à l'animation locale :

- l'organisation d'un concert de jazz en l'église de Chalus au profit de l'association « Un cœur pour la Paix »,
- l'organisation d'une soirée de gala à Cussac au profit de l'association TRAIT-d'UNION, pour les enfants souffrant de cancer, avec remise d'un chèque de 2 500 €,
- la participation à l'organisation du salon du livre de Cussac « Lire au Pays des Feuillardiers », avec l'association Culture Patrimoine et Traditions et les médiathèques de la Communauté de Communes (avec remise de nombreux abonnements à des revues aux enfants ayant participé aux animations),
- l'organisation d'une journée de rencontres « Ensemble partageons nos différences », au Souffle Vert de Cussac,
- l'organisation prévue d'un LOTO le 09 février prochain et d'une « veillée limousine », au profit des œuvres sociales du club,
- et bien sûr, la participation au TELETHON et à la collecte de la Banque Alimentaire, ...

Autant de façons pour ce club dynamique de contribuer efficacement à l'animation locale et mettre en œuvre les deux devises auxquelles il est très attaché :

« **Écoutons et agissons pour nos aînés et nos enfants** » et « **Nous Servons** »

CANTARELLA

Activités Cantarella saison 2017/ 2018 :

- 16 Décembre 2017 : Concert de Noël à Cussac, avec la chorale **La Quinte du Loup de Pageas**.
- 17 Mars 2018 : Concert à la Collégiale à Saint Junien avec la chorale **Philomele de Rochechouart** (Dir. **Bruno LENOIR**).
- 10 Mai 2018 : Concert à l'Église de Cussac avec la chorale **Très Fa Si La de Treffendel** (35) (Dir. **Christine FOCK**)
- 16 Juin 2018 : concert de fin de saison à l'Église de Cussac.

Saison 2018/2019 :

15 Décembre 2018: prochain concert de Noël à l'Église de Cussac, avec **Lira Lybra de Marval**.

Concert en prévision en Mars ou Avril, avec l'une des chorales de **Corinne ROUHAUT** dans le cadre de Rétina.

Et concert de fin de saison prévu début Juin 2019 avec la chorale d'**homme de Chatel-Vendon**.



Répétitions tous les jeudis de 19h30 à 21h, au Chapiteau de la Fontanelle à Cussac.

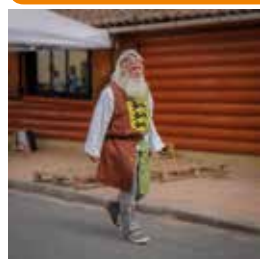
LES PETITS LOUPS ET LEURS NOUNOUS

Cette jeune association a pour but de permettre aux assistantes maternelles de se retrouver entre elles pour échanger des informations, de parler des différentes méthodes de travail et d'approche des jeunes enfants. Mais aussi leur permettre de sortir un peu de l'isolement provoqué par ce métier. Et les petits aussi se retrouvent entre eux, joue ensemble une manière de se préparer pour plus tard la vie en collectivité et surtout le futur proche « l'entrée à l'école ».

Les assistantes maternelles se réunissent les lundis matin de 9h à 11h30 dans l'ancienne salle du R.A.M proche de l'école primaire.

Pour tous renseignements contacter : Sabrina CHALEIX - 06 79 43 50 33

LES AMIS DE LA MAISON DE PAYS



Les Amis de la Maison de pays Cussac ont débuté l'année avec un triste événement par le décès brutal de leur ami trésorier Tim Geer en avril 2018. Malgré la grande tristesse de sa disparition, de sa gentillesse et de ses bons conseils, les Amis ont organisé une soirée guinguette le 18 août au jardin des Félibrées. Avec la musique rétro ou moderne, une centaine de personnes ont partagé une soirée très conviviale et par chance ont dansé jusqu'à tard dans la nuit avec une météo estivale plus que sympathique.

Les Amis ont décidé de ne plus organiser de marché de Noël et de marchés médiévaux malgré leurs grands succès. Mais pour les 2 derniers week-ends avant Noël, les Amis proposaient des crêpes et des gaufres pour la venue exceptionnelle du Père Noël à la Maison de pays. La boutique d'ailleurs ferme ses portes définitivement le 31 décembre. Pour 2019, les Amis préparent une soirée crêpes avec des histoires de chez nous en février. Au printemps, ce sera une soirée polar avec Frank Linol et ses amis écrivains. Pour la suite, le programme est à établir !

Bonne et heureuse année à tous et à bientôt !



CUSSAC MOTO CLUB

Notre association a organisé en 2018 deux manifestations de moto cross, le 1 avril la manche d'ouverture du championnat de Nouvelle Aquitaine et une manche du championnat de France National MX1 se déroulait le 3 juin.

En 2019, nous recevrons le 21 avril la manche d'ouverture du championnat de France Vétérans de moto cross, la Fédération Française de Motocyclisme nous a confié cette manifestation qui connaît la qualité de la préparation du circuit. Le 8 septembre, ce sera la finale du championnat de championnat de Nouvelle Aquitaine de moto cross.

Côté travaux, cette année, nous allons encore renforcer la sécurité pour la protection du public du grand circuit. Celui de super cross, laissé à l'abandon depuis quelques années, va revivre, site très prisé par certains pilotes avertis. Il faut savoir que c'est le seul terrain de ce type en Limousin.

Très bonne année 2019 à tous.

J'incite toutes personnes intéressées par notre passion à venir nous rencontrer ou nous contacter au 06 83 23 97 78



Podium du championnat de France du 3 juin

AAPPMA LA TARDOIRE



L'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatiques La Tardoire (AAPPMA La Tardoire) regroupe les communes de Cussac, Oradour sur Vayres et Saint-Bazile.

Elle pratique un empoissonnement régulier sur tout le cours de La Tardoire en truites farios et arc-en-ciel, goujons.... Les ruisseaux en tête de bassin ne sont pas oubliés, alevins et truitelles farios y retrouvent la liberté chaque saison. Cette année nous bénéficierons de nouveau du parcours de loisir entre l'ancienne usine EPI et l'écluse des Âges sur lequel la Fédération effectuera des déversements réguliers de truites entre mars et juin.

Pour pratiquer la pêche sur les cours d'eau ou les plans d'eau gérés par la Fédération, il suffit de se munir d'une carte de pêche en vente auprès de nos dépositaires habituels : Bricomarché à Cussac, Agri-conseil Kyriel, le Tabac-Pressé « Le Celtic » à Oradour sur Vayres ou directement sur internet : www.cartedepeche.fr

N'oubliez pas de consulter la réglementation dans la brochure qui vous sera remise avec votre carte de pêche ou téléchargeable sur le site de la Fédération départementale www.federation-peche87.com.

Nous organiserons en 2019 plusieurs concours de pêche sur le Plan d'eau de la Jalade à Cussac, mi-juillet pour les enfants et en août pour les adultes, sans oublier le traditionnel concours début juillet à Saint Bazile.

Les recommandations d'usage : respectez les quotas et la réglementation. Préservez les truitelles et surtout soyez respectueux des lieux que vous traversez. La correction veut que vous refermiez les clôtures et la courtoisie envers les autres pêcheurs et les propriétaires riverains est de rigueur !

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.

Président : Richard SIMONNEAU - 06 31 83 43 14 - richard.simonneau@gmail.com

Fédération de la Hte-Vienne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique : 05 55 06 34 77

Agence Française de la Biodiversité (Police de l'eau) : 05 55 06 32 71



GYM LOISIRS

Quelle belle association qui regroupe une trentaine de participantes, toutes plus sportives les unes que les autres. Bon il n'y a que des filles et comme m'a dit la présidente (avec un gros soupir) Dommage.

Les cours sont assurés par Amandine toujours avec un beau sourire mais d'un dynamisme qui laisse pantois (j'y ai assisté et ces dames auraient voulu que je participe mais ma bonté à des limites, sportives en l'occurrence).

Les cours sont donnés tous les mardis soir à La Fontanelle à partir de 20h et jusqu'à 21h15 (j'entends des messieurs qui disent que ce n'est pas long, ils n'ont qu'à venir et on en recase après).

Très bonne cadence dans les mouvements de renforcement musculaire, les enchainements de Zumba, et pour finir le Pilate... (ouf !). Relaxation.

Bien sûr tout cela dans la bonne humeur et avec une super ambiance.

Alors l'an prochain si vous êtes intéressés

Téléphonez au 06 76 38 09 41

2 séances vous seront offertes.



J.S. CUSSACOISES



2015-2018 : 2 manifestations que les « Anciens » n'oublieront pas.

Le fait de se retrouver, d'aborder les sujets souvenirs en contemplant l'exposition (de plus en plus abondante) rien de tel pour réveiller et dynamiser une amitié de plus en plus forte. Aussi le Président **G. JOUBERT** et son équipe ont décidé de ne pas attendre si longtemps pour se retrouver (trop d'amis handicapés, malades, disparus) aussi le prochain rendez-vous est fixé au samedi 7 septembre 2019 en soirée au chapiteau de la Fontanelle.

Nous profiterons de cette manifestation pour honorer **Roger BERTHAUD** au stade du Breuil (en fin d'après-midi pour ceux qui le pourront).

Roland LACOUTURE



NUISANCES

FEUX : L'arrêté préfectoral SIRDPC/2013/163, réglemente les feux de plein air autorisés : brûlages de déchets verts agricoles et forestiers (particuliers non autorisés), écobuage, feux festifs et de loisirs. De manière général, ces feux sont assujétis à autorisation départementale ou communale.

DÉCHARGES SAUVAGES : L'abandon d'ordures dans la rue ou la nature, ou le non respect des conditions de collecte des déchets sont passible d'une amende pouvant aller de 35 € à 1500 €.

NUISANCES SONORES : Il n'y a pas de réglementation spécifique concernant les nuisances sonores. Il est juste demandé de faire appel à votre civisme pour le bon vivre de chacun. Notamment au moment des repas, ou tôt le matin éviter les musiques fortes, de passer la tondeuse, débroussailluse ou tout autres engins mécaniques.

DÉCHETS

• DÉCHETTERIES

- **ORADOUR-SUR-VAYRES - Beauséjour.** Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h30, sauf le mardi (et le jeudi du 01/11 au 28/02)

- **SAINT-MATHIEU - Les Flamanchies.** Ouvert du lundi au samedi de 14h à 17h30, sauf le mardi (et le jeudi du 01/11 au 28/02)

Carte d'accès et renseignements auprès du service des ordures ménagères de la Monnerie

ouvert le mercredi de 9h à 12h et le vendredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h

Tél : 05 55 78 10 02 - om@feuillardiens.com

• ECO-POINTS

SYDED

Tél : 05 55 12 12 87 - www.syded87.org

contact@syded87.org

- ● ● Rue du 11 novembre (Derrière Intermarché)
- ● ● Place Le Maza (HLM du Maza)
- ● ● D42 - ARSAC
- ● ● Rue des puits de Fayolas - FAYOLAS
- ● ● D22 - Carrefour NEGRELAT - VERGNOLAS
- ● ● Rue de Vergnes du Mas - LA MAGNINE
- ● ● Place du clérier (Chapiteau de la Fontanelle)
- ● ● Rue des Rebeyrolles - PUYMOROUX

● Verre ● Emballage ● Papier

CALENDRIER DE LA COLLECTE DES ORDURES

JANVIER 2019							FÉVRIER 2019							MARS 2019						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4					1	2	3					1	2	3
7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10	4	5	6	7	8	9	10
14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17	11	12	13	14	15	16	17
21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24	18	19	20	21	22	23	24
28	29	30	31				25	26	27	28				25	26	27	28	29	30	31

AVRIL 2019							MAI 2019							JUIN 2019						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4					1	2	
8	9	10	11	12	13	14	6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9
15	16	17	18	19	20	21	13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16
22	23	24	25	26	27	28	20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23
29	30						27	28	29	30	31			24	25	26	27	28	29	30

JUILLET 2019							AOÛT 2019							SEPTEMBRE 2019						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4							
8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8
15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15
22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22
29	30	31					26	27	28	29	30	31		23	24	25	26	27	28	29

SEMAINE PAIRE	Maisonnières-sur-Tardoire	Champsac
	Saint-Mathieu (bourg)	Champagnac La Rivière
	Oradour-sur-Vayres (écarts)	Cussac
	Saint-Bazile	La Chapelle - Montbrandeix
	Oradour-sur-Vayres (bourg)	Marval
	Saint-Mathieu (écarts)	Pensol
SEMAINE IMPAIRE		



Les Eco-Point sont exclusivement réservés aux déchets recyclables. Ne sont donc pas concernés les ordures ménagères de toutes sortes (viandes, laitages, emballages souillés), afin d'éviter la propagation de nuisibles (rats et souris). Il est aussi interdit de déposer des déchets hors des conteneurs de tri. Tout contrevenant s'expose à des amendes pouvant aller jusqu'à 1 500 €. (Article 632, 633, 634, 635 du Code Pénal)

ENEDIS

PROBLÈME SUR RÉSEAU ÉLECTRIQUE
APPELER LE 09 726 750 87



PROBLÈME SUR RÉSEAU D'EAU
APPELER LE 05 87 23 10 01

CHANGEMENT DES TARIFS DE L'EAU

Dans le cadre du renouvellement de la délégation de service public de distribution de l'eau, la part facturée par la SAUR augmente au 1^{er} janvier 2019. Pour compenser cette hausse, le SIAEP Vayres-Tardoire s'engage à diminuer le tarif de sa part.

Pour le tarif « gros consommateur » (plus de 3000 m³), le prix passe de 0,80 €/m³ à 1,06 €/m³ (la part de la SAUR passe de 0,40 € à 0,71 €, et le SIAEP passe de 0,40 € à 0,35 €). En dessous de 3000 m³, le tarif passe de 1,60 €/m³ à 1,56 €/m³ avec un abonnement qui passe de 61,70 € à 59,80 €.



CINÉMA À LA FONTANELLE

Reprise des séances mensuelles de cinéma depuis le mois de décembre dans le chapiteau de La Fontanelle rénové avec un écran tout neuf. Retrouvez deux séances au chapiteau de La Fontanelle, une à 17H pour les enfants et une autre à 20H30. Pour plus d'informations renseignez-vous en mairie, et consultez les panneaux d'informations ou les sites internet cineplusenlimousin.com et www.cussac87.com pour connaître les prochaines séances.



Prix des places :

Adulte 5 €
Abonnés 4€50
Enfants : -13 ans 3€50
3 D..... + 1€

PLAISIR DE LIRE À CUSSAC

Un lieu de convivialité dédié à l'accès à l'information, aux productions littéraires, musicales et audiovisuelles, c'est ce que vous trouverez à la médiathèque de Cussac.



Horaires d'ouverture

Lundi, mardi et samedi : 14h30 à 17h30
Mercredi et vendredi : 9h30 à 12h30

8, rue de Saint-Mathieu - tél : 05 55 00 44 34

cc-ouestlimousin.reseaubibli.fr

mediatheques@ouestlimousin.com

Cotisation annuelle : 5€ - gratuit pour les mineurs

ESPACE RÉSERVÉ À L'EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

IMAGINONS CUSSAC ENSEMBLE

Dans notre programme de 2014, nous nous engageons pour : «une solide stratégie budgétaire, économique, et soucieuse de la bonne gestion à court terme, moyen et long termes des finances communales». Nous avons veillé, cette année encore, à ce que chaque euro dépensé soit un euro utile à l'ensemble des habitants de la commune. Nous avons voté le stop fiscal afin de préserver le pouvoir d'achat des cussacoises et des cussacois.

Vous trouverez ci-dessous deux tableaux pour expliquer l'endettement de Cussac.

L'endettement d'une commune s'évalue en fonction de deux critères :

- 1 - L'encours de la dette, qui représente la somme que la commune doit aux banques.
- 2 - L'annuité de la dette, qui équivaut à la somme du capital remboursé, augmenté des intérêts d'emprunts.



Les graphiques ci-dessus illustrent notre volonté de ramener les finances locales (courbe bleue) aux environs de la moyenne nationale (courbe jaune). A noter toutefois que la moyenne des communes de 500 à 2000 habitants (courbe rouge) se situe au-dessous.

Enfin la capacité de désendettement évalue le rapport entre l'encours de la dette et sa capacité d'autofinancement (épargne). Ce ratio permet de déterminer le nombre d'années que la commune mettra à rembourser la totalité de sa dette si elle y consacre tous les ans l'intégralité de son autofinancement.

Le tableau ci-après fait apparaître pour la commune de Cussac une capacité de désendettement de 3,4 ans.

	Montant	Montant par habitant	Moyenne nationale par habitant
Encours de la dette	1 383 000 €	1 000 €	912 €
Annuité de la dette	64 000 €	48 €	38 €
Capacité de désendettement	3,4 ans		

Chaque année le budget que nous validons traduit notre volonté de faire cohabiter, dans une enveloppe globale maîtrisée les grands chantiers de rénovations, les travaux d'entretiens, le fonctionnement usuel d'une collectivité et les offres de services à la population. Avec un objectif de gestion saine, rigoureuse et stricte sans être rigoriste, austère, ou dogmatique.

Avant de terminer notre propos évoquons un instant la suppression de la taxe d'habitation. L'état a promis de compenser « à l'euro près » la suppression de la taxe d'habitation et garantit de combler le manque à gagner pour les trois prochaines années. Toutefois il convient de s'inquiéter pour l'avenir des finances communales. La suppression de cet impôt représente une perte d'environ un tiers des budgets communaux. Pour l'instant il est envisagé de verser la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties des départements vers les communes plus une fraction d'impôt national, en attendant le choix des modalités à venir pour le premier trimestre 2019.

Nous concluons en reprenant une citation que Philippe Geluck fait dire à son personnage fétiche le chat : « Je vous souhaite tout ce que vous souhaitiez qu'on vous souhaite, mais en mieux ».

Bonne, joyeuse et heureuse année 2019.

SERVICES



TRANSPORT

Cussac est desservi par le réseau de bus du département. Il existe une ligne régulière entre Cussac et Limoges (ligne 3). Et deux lignes pendant les périodes scolaires, la ligne 2 entre Cussac et Limoges, et la ligne 61 entre Cussac et Saint-Junien. A noter, une ligne régulière (ligne 11) qui dessert Saint-Junien et Limoges depuis Oradour-sur-Vayres.

Pour plus de renseignement contacter le Conseil départemental au 05 55 45 10 10, et consulter les horaires sur www.moohv87.fr



MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

(dans les locaux de la Poste)



9h-12h 14h-17h Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi
9h-12h Samedi

INSTITUTIONS

• COMMUNAUTÉ DE COMMUNES OUEST LIMOUSIN :

Tél : 05 55 78 84 07 - www.ouestlimousin.com

• FÉDÉRATION DE LA CHÂTAIGNERAIE LIMOUSINE

Tél : 05 55 70 99 40 - www.paysouestlimousin.fr

• CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE HAUTE-VIENNE :

Tél : 05 55 45 10 10 - www.haute-vienne.fr

Maison du département de Chalus

Tél : 05 55 00 05 79

Maison du département de Rochechouart

Tél : 05 55 70 96 12

• SOUS-PRÉFECTURE DE ROCHECHOUART :

Ouvert du lundi au vendredi :

de 08h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Tél : 05 55 43 83 10 - sp-rochechouart@haute-vienne.gouv.fr

• PRÉFECTURE DE LIMOGES : Tél : 05 55 44 18 00

www.haute-vienne.gouv.fr

pref-pass87@haute-vienne.gouv.fr

• CHAMBRE D'AGRICULTURE (Saint-Laurent sur Gorre)

Tél : 05 55 48 83 83 - limousin.synagri.com

antenne.sl@haute-vienne.chambagri.fr

• CHAMBRE DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Tél : 05 55 45 15 15

www.limoges.cci.fr - info@limoges.cci.fr

• CHAMBRE DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

Tél : 05 55 45 27 00 - www.cm-limoges.fr

AIDE À LA PERSONNE

• MAISON DE RETRAITE & FOYER-LOGEMENT « DINS LOU PELOU »

Tél : 05 55 70 91 54 - ehpadcussac@wanadoo.fr

contact@ehpad-cussac.fr - www.ehpad-cussac.fr

• A.D.P.A.D.

(Association D'aide aux Personnes à Domicile) 05 55 10 01 31

www.adpad87.fr - adpad@adpad87.fr

• POUCE TRAVAIL

Aide à la réinsertion sociale et professionnelle des personnes sans emploi

Tél : 05 55 02 03 16 - www.poucetravail.com - accueil@poucetravail.com

• **S.I.R.P.A.** (Service Inter-cantonal de Restauration pour Personnes Agées et Handicapées) Votre repas servi à domicile pour vous faciliter la vie. Tél : 05 55 78 15 62

• U.N.A. OUEST 87

(Union Nationale de l'Aide) UNA, un réseau de prestataires de services à domicile & services à la personne.

Tél : 05 55 02 46 01 - unasaintjunien.fr - unasaintjunien@orange.fr

• SECOURS CATHOLIQUE

« de fil en aiguille » - 1 place de l'église

• RESTOS DU COEUR :

Tél : 05 55 79 89 89 le vendredi de 14h à 16h de décembre à mars

MAISON DE SANTÉ

Angle entre le 2 rue Feuillardine et la route de saint-mathieu

• Médecin

Dr. Chrystelle MARTIN :

Tél : 05 55 70 92 08

• Cabinet dentaire mutualiste

05 55 70 28 84

• Ophtalmologue

Dr. Liliana CRACIUN :

Tél : 06 11 28 07 55 - 09 66 86 02 11

• Ostéopathe

Mickaël Ciannaméa :

Tél : 06 70 80 33 20

• Kinésithérapeute

Tél : 05 55 70 92 88

• Infirmière

Christel CARPENTIER :

Tél : 05 55 37 98 69 - 06 47 27 77 85

• Podologue

Dr. Auda CLANET : Tél : 06 09 63 15 31

• Sophrologue

Magali MONS : Tél : 06 41 41 22 29

MÉDECINS

• Dr. Francis JARRIGE :

Tél : 05 55 70 97 69

16 rue de la chapelle Montbrandeix

• **SOS médecin** : 36 24

URGENCES

• **SAMU** : 15

• **GENDARMERIE** : 17 (ou 05 55 78 10 04)

• **POMPIER** : 18

• **N° URGENCE EUROPÉEN** : 112

• **CENTRE ANTIPOISON** :

Tél : 05 56 96 40 80

AMBULANCE LIMOUSIN-ASSISTANCE

Tél : 05 55 70 95 95

PHARMACIE DES FEUILLARDIERS

Tél : 05 55 70 90 12

CUSSAC-OPTIQUE

Tél : 05 55 08 69 09

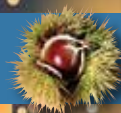
AUDIOPROTHÉSISTE

Thibaut WISNIEWSKI

Tél : 05 55 08 69 09

(Consultation Jeudi après-midi)

VŒUX DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE



BONNE ANNÉE 2019



L'ÉQUIPE MUNICIPALE



Associations, artisans ou commerçants, Kaolin Fm peut répondre à tous vos besoins et vos attentes de communication, en fonction de votre activité. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.

Kaolin Fm, Votre radio locale au service de la proximité

Mail : kaolinfmvgm@gmail.com

Directeur d'antenne : Julien Richard

Mail : lesassociatives@gmail.com



L'atelier tapissier de Boubon

Alors que la tendance semble aujourd'hui à un nouvel exode rural, certains, comme Pascale Rey, font le chemin inverse à la quête d'une autre qualité de vie. Pascale a suivi une formation de tapissier garnisseur en Belgique et en France et s'est installée comme auto-entrepreneuse dans le village de Boubon.

Dans son atelier, elle donne une nouvelle jeunesse à toutes sortes de chaises, fauteuils ou banquettes. Entre ses mains, ce Voltaire qu'on se passe de générations en générations et dont le tissu trahit le grand âge pourra aussi bien garder son classicisme que se réinventer en mobilier d'un intérieur plus moderne. De même, ce fauteuil anglais chiné et âprement négocié aux puces de la Cité pourra échanger sa peau d'âne contre une robe couleur de lune ou de printemps. Même si, parfois, le fauteuil a tellement traversé les âges qu'un passage dans les mains expertes d'un ébéniste de confiance est nécessaire, on est souvent surpris par la longévité dont la bergère de Bonne maman peut faire preuve. Destiner ce mobilier à la déchetterie parce qu'on n'aime plus son tissu brodé ou qu'il fait vieillot est faire peu de cas

de l'héritage familial dont il a été le témoin silencieux. Pascale saura vous conseiller et vous proposer des tissus d'ameublement de qualité adaptés au besoin et aux moyens de chacun. Les meubles eux aussi ont droit à une deuxième chance.

Pascale Rey est au 17, rue des fours à pain à Boubon.

Vous pouvez la contacter pour un devis au **05 55 00 22 02** ou **07 50 66 63 38** et par email à tapissiere.pascale.rey@gmail.com



• CUSSAC OPTIQUE

(Frédérique RABANY) - Opticien
32 rue de Saint-Mathieu - Tél : 05 55 08 69 09

• INTERMARCHÉ - SAS Naulidis

(Jean-Guy MOREL) - Alimentation
32 rue de Saint-Mathieu - Tél : 05 55 70 91 14

• KOSMOD (Alain PAULET) - Vêtements

27 bis rue de Saint-Mathieu
Tél : 05 55 70 07 84

• LAURENT LEBEURRIER

Boulangerie - Pâtisserie
3 rue de Saint-Mathieu - Tél : 05 55 00 06 27

• PHARMACIE DES FEUILLARDIERS

(Caroline LAVAUD) - Pharmacie
7 rue de Saint-Mathieu - Tél : 05 55 70 90 12



• ANIMO'RELAX - (Lydie LEBRETON)

Dressage - Services aux animaux
5 rue de la chapelle Montbrandeix
Tél : 05 55 70 33 57 / 06 08 09 12 54
www.animo-relax.fr - animo-relax@orange.fr

• BRICOMARCHÉ - Monassi

(Yann LETAILLEUR) - Matériel de bricolage
30 rue de Saint-Mathieu
Tél : 05 55 78 10 32 - www.bricomarche.com

• ECURIE DES FORÊTS

(Natacha RAYNAUD) - Centre équestre
Vergnolas - Tél : 06 10 81 64 80

• LES TROIS PÉTALES (Didier PAGEOT)

Jardinerie - Fleuriste - Horticulteur
33 rue de Saint-Mathieu
Tél : 05 55 70 96 07 - www.les3petales.com
les3petales@wanadoo.fr



A2I - SARL Iché ingénierie

Bureaux d'études - Ingénierie
7 ruelle traversière - Tél : 05 55 70 52 78
a2i.ingenierie@gmail.com

BOUCLE-D'OR

(Caroline QUICHAUD) : Coiffeuse
4 rue de Saint-Mathieu - Tél : 05 55 70 93 30

CONSEILS ETUDES ENVIRONNEMENT

(Christine M'RYEN) :
Consultant en ingénierie
La Monnerie - Tél : 05 55 70 98 87

• CHRISTELLE DAUGE

Coiffeuse à domicile
8 rue du Fromental - Tél : 05 55 78 75 66

• EDITIONS ABACUS

Editeur de méthode de calcul
La Monnerie - Tel : 05 53 56 38 42
www.editions-abacus.com
mcmvigier@wanadoo.fr

• FABIENNE COIFFURE

(Fabienne BOUCHAUD) - Coiffeuse
15 rue de Saint-Mathieu - Tél : 05 55 70 03 71

• LIMOUSIN ASSISTANCE (Franck END)

Taxis - Pompes funèbres - Ambulance
21 rue de Limoges - Tél : 05 55 70 95 95
www.limousin-assistance.fr
limousin.assistance@orange.fr

• MUTUELLE DE POITIERS

(Christophe URBANICK) : Assurance
8 rue de Saint-Mathieu - Tél : 05 55 70 01 06
www.assurance-mutuelle-poitiers.fr/agence-cussac
christophe.urbanick@mutpoitiers.fr

• CHRISTIAN PARVERY

Auto-école
32 rue Saint-Mathieu - Tél : 05 55 08 44 74
parvery.christian@orange.fr

• PIÉGUT-IMMOBILIER

(Daniel BENOIT) : Agence immobilière
2 rue de Saint-Mathieu Tél : 05 55 70 90 90
www.piegut-immobilier.fr
email@piegut-immobilier.fr

• PASCALE REY

Atelier tapissier
17 rue des fours à pain - Boubon
Tél : 05 55 00 22 02 - 07 50 66 63 38
tapissiere.pascale.rey@gmail.com



• GARAGE BÉTRON - Réseau Précisium

(Pierre BÉTRON) :
Mécanique - Tôlerie toutes marques
15 rue de Limoges
Tél : 05 55 70 93 09
garage.betron@orange.fr



• CHEZ BURGOU

Bar - Restaurant - Tabac
14 rue de Saint-Mathieu
Tél : 05 55 30 09 70 / 05 55 31 65 33
www.lesoufflevert.com

• HERVÉ GERARD - Chambres d'hôtes

7 route de Bouillary - Tél : 05 55 00 97 69
www.le-bouillary.com - le.bouillary@orange.fr

• PRESQUE SAUVAGE - (Rémy WARETTE)

Camping - Vergnolas - 2 rue des Clédiers
Tél : 06 40 21 40 98
www.campingpresquesauvage.fr
presquesauvage@hotmail.fr

• LES BRUYÈRES - (Solange DUPUY)

Débit de boisson - Hôtel - Restaurant
1 rue de Saint-Mathieu - Tél : 05 55 70 91 93

• LE SOUFFLE VERT

Hôtel - Village vacances - 14 rue de Saint-Mathieu
Tél : 05 55 30 09 70 / 05 55 30 09 72
www.lesoufflevert.com
contact@lesoufflevert.com

• LES BORAUDS - (M. & Mme LABESSE)

Gîte - Le Chatenet - Tél : 06 81 29 09 76
gite-les-boraudes.fr
contact@gite-les-boraudes.fr

• GÎTE DE GABOUREAU

(Mme JAUDINOT) - Gîte
Gaboureau - Tél : 05 55 00 09 32
alertte.jaudinot@orange.fr

• GÎTE DE LA MANIGNE :

(M. FOUET) - Gîte - La Manigne
Tél. : 05 55 79 72 63

• LA MARIDÈLE : Gîte

La Maridèle - Tél. : 05 55 08 49 04
www.lamaridele.com - info@lamaridele.com

• GÎTE DE CHAMBINAUD

(M. LEVEQUE) - Gîte
Chambinaud - Tél. : 05 55 70 94 48

• LE JARDIN DES DÉLICES Chambre d'hôtes

La Bénèche - Tél. : 06 44 97 36 43

• **ACCUEIL PÈLERIN** Mme Moreau
Vergnolas - Tél. : 07 87 25 19 83

• AUX INSOLITES DES FEUILLARDIERS

Chambre d'hôtes - 5 Allée de l'Abbaye
Tél : 05 55 48 97 27
auxinsolitesdesfeillardiers.com

• MAGALI BOYER

Gîte
18 rue de Limoges - Tél : 06 75 88 16 54



• AVENIR'CLIMATIQUE - Penifaure Bataille

Ets. (David BATAILLE)
Chauffage - Plomberie - Climatisation
29 rue de Limoges - Tél : 05 55 70 94 34
avenir-climatique.fr
avenir@avenir-climatique.fr

• JMC MENUISERIE

(Jean-Michel CHASSAC)
Serrurier - Ferronnier - Aluminier
25 rue de Limoges - Tél : 05 55 70 90 37

• MICHEL GERAUDIE-LAVIALLE :

Maçonnerie - Couverture - Zinguerie -
Toiture - Charpente
7 rue Feuillardine
Tél : 05 55 70 93 50 / 06 08 89 14 71
geraudie-lavialle.fr
m.geraudielavialle@gmail.com

• OUTIMAD (Olivier TIANA) - Terrassement

4 impasse le Maza
Tél : 06 58 03 82 42 / 05 55 70 93 02
www.outimad.fr - otiana@outimad.fr



• JEAN-MARC CHAMOULAUD

Scierie
40, rue de Limoges
Tél : 06 84 41 11 76 / 06 18 49 07 47
Jean.marc.chamoulaud@gmail.com

• NICOLAS CONROIX

Entretien parc et jardin
18 rue de la chapelle Montbrandeix
Tél : 05 55 70 43 24 / 06 77 92 76 04

• BRUNO LEONARD

Travaux forestiers - Bois de chauffage
5 impasse de la Bille
Tél : 05 55 09 83 32 / 06 79 91 00 64
leonard-bruno@orange.fr

• PATRICK SERVICES

(Patrick PAGEOT)
Entretien parc et jardin
8 rue feuillardine - Tél : 05 55 70 91 69

• FABRICE LOUIS

Entretien parc et jardin - élagage
3 impasse du chatenet
Tél : 05 55 70 97 59



Veillez nous excuser par avance d'éventuels oublis ou erreurs dans les informations affichées. Merci de nous faire part des corrections à apporter pour le prochain numéro et le site internet. Pour cela contactez-nous via la mairie.